

Montpellier

Notre ville



N° 175 JUIN 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

JUIN

la ville en fête !



- Fête de la musique - 21 juin
- Carrefour de l'enfance - 7,10 juin
- Fête de l'eau - 20,25 juin
- Fêtes de quartier
- Feux de la Saint-Jean
- Fête des sports - 11 juin

«Mobilisons-nous

pour que l'état, le ministre de l'intérieur et le préfet renforcent la sécurité à Montpellier»

Samedi 18 Juin 1994 Hôtel de ville (10h-17h)

• Matin : tables rondes • Après-midi : grand débat public



COURRIER DES LECTEURS

Sécurité

Notre Résidence «Le plein sud» située au carrefour du chemin de Moularès et de l'avenue du Comte de Melgueil est mise en coupe réglée par des malfaiteurs sans vergogne : Le 28 février, vol d'une voiture neuve dans le parking intérieur de la résidence. Le 1er mars vers 18h, tentative de vol par effraction dans l'appartement de Mlle S. Le 3 mars dans l'après-midi, vol avec effraction dans l'appartement de Mme D. Pour ces deux appartements, les dégâts sont considérables.

Réponse Georges Frèche

Je vous remercie d'avoir bien voulu attirer mon attention sur l'important problème d'insécurité qui règne dans votre quartier. J'adresse un courrier à M. KUHN, Directeur Départemental de la Police Nationale ainsi qu'une copie de votre lettre pour qu'il intervienne le plus rapidement possible afin que cessent toutes ces infractions. Cependant, en ce qui concerne la sécurité qui relève des compétences de la Police d'Etat, je vous assure que la nécessité d'accroître à Montpellier la présence policière est au cœur de mes préoccupations. Depuis des années, je ne cesse de réclamer auprès des différents Ministres de l'Intérieur, qui se sont succédés, davantage de policiers. Les 83 hommes supplémentaires que nous avons octroyés M. QUILLES, ont permis la mise en place de l'ilotage de tous les quartiers. Le contingent supplémentaire promis par M. PASQUA n'est toujours pas affecté à Montpellier. Le non remplacement des départs à la retraite accentue ce manque d'effectifs.

Après-midi dansant

(...) Pourriez-vous faire de temps en temps des après-midi dansants, payants, dans la grande salle de la Maison pour Tous Léo Lagrange, pour tout le monde, comme un

Réponse Georges Frèche

La Ville n'a pas vocation d'ouvrir des dansings payants, donc à but commerciaux. Il y en a à Montpellier. Cependant, tous les amateurs de danse peuvent s'adonner à leur plaisir favori en toute convivialité dans les clubs

Eclairage

(...) Nous sommes un groupe d'habitants du quartier de la Cathédrale Saint-Pierre, et nous avons apprécié la réfection de la clôture du square de la Tour des Pins. Pouvez-vous installer un éclairage dans le square

Réponse Georges Frèche

J'apprécie la satisfaction des habitants du quartier, en ce qui concerne la réfection de la clôture du square de la Tour des Pins. En ce qui concerne la pose de lampadaires dans le square, je vous invite à poser la question à la Commission «Montpellier au Quotidien». Cette Commission présidée par Serge Fleurence, et à laquelle participe Roger Igouninc, Louis Pouget et Jean-Claude Estebe, est totalement habilitée à y répondre.

Le préjudice moral et les dégâts matériels ont causé dans la résidence un malaise ; malgré les travaux entrepris pour la sécurité, personne ne se sent plus à l'abri. On ne compte plus les vols de voitures et les saccages d'appartements. Pour ces raisons, j'ai l'honneur de vous demander, M. le Maire, au nom des copropriétaires, de bien vouloir agir auprès des autorités compétentes pour que la Résidence «Plein Sud» soit comprise dans le périmètre de surveillance des points sensibles. (...)

M. Girodon Robert.

Vous n'êtes pas sans savoir enfin qu'un Commissariat de police vient d'être créé, Place de la Comédie, et qu'il est bien dans mes intentions de mettre tout en oeuvre pour obtenir une création de nouveaux commissariats dans différents quartiers de la ville. Je vous invite si vous le désirez, ainsi que toutes les personnes soucieuses de la sécurité à Montpellier à participer à la journée du 18 juin à la Salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville, de 10h à 17h. Cette journée est une journée de mobilisation pour que l'Etat, le Ministère de l'Intérieur et le Préfet renforcent la sécurité à Montpellier. Il y aura de 10h à midi, 4 tables rondes publiques, la prévention et les services de l'Etat, le rôle de l'Etat et de la Police Nationale dans les quartiers, le rôle de l'Etat et de la Police Nationale dans le centre ville, délinquance et sécurité, qui fait quoi, qui est responsable de quoi ? De 14h à 15h, il y aura le rapport des tables rondes, et de 15h à 17h, un grand débat public.

dancing. Cela redonnerait peut-être une meilleure ambiance dans la Paillade. Pour mon compte personnel, je suis un acharné de danse malgré que j'arrive à mes 70 ans. (...)

Marcel Barbieri.

de l'Age d'Or qui organisent régulièrement des après-midi dansantes et gratuites. Pourquoi ne pas contacter le Service de l'Age d'Or au 67.34.70.80 qui vous informera de toutes les animations dansantes.

comme les réverbères du square de la Gare ou du Peyrou, éclairage en harmonie avec le style du quartier qui permettrait aux habitants de bénéficier de la jouissance nocturne des lieux.

C'est le but de cette Commission créée depuis 1987 qui se réunit tous les mois pour régler tous les petits problèmes techniques qui améliorent grandement la qualité de vie de nos concitoyens. Il suffit pour cela d'écrire à la Commission «Montpellier au Quotidien» Mairie de Montpellier, 1 Place F. Ponge, 34064 Montpellier Cedex 2. La Commission vous donnera une réponse dans une des séances à laquelle vous serez convié.

1985-1997 MONTPELLIER FACILITE LA CIRCULATION ET

Un plan de 12 ans, qui s'achèvera bientôt, vise à la fois à embellir les entrées de Montpellier et à faciliter la circulation des voitures.

Ce plan comportait 8 phases que nous allons brièvement résumer et en comportera bientôt, en 1995 et 1996, une supplémentaire, à savoir, l'aménagement de la route de Nîmes, entre la façade du Corum et l'entrée de Castelnau-le-Lez.

Embellir les portes de la ville, c'est développer la qualité de la vie à Montpellier, car l'esthétique des avenues qui ouvrent la ville fait partie du bonheur de vivre, avec ses fleurs, ses arbres et ses aménagements.

La qualité des portes, c'est aussi oeuvrer pour le développement du tourisme, car une ville où l'on entre par une avenue bien dégagée, fleurie et bordée d'arbres, donne envie d'y séjourner.

Ce plan vise aussi à faciliter la circulation. Le fait que Montpellier développe en priorité, à l'échelle du début du siècle suivant, les transports en commun, les voies piétonnes et les pistes cyclables, n'empêche pas la ville de rester, dans la mesure du raisonnable, l'amie de la voiture. Cela passe par le développement des parkings, qui continuera, et par l'aménagement des axes d'entrées qui facilitent, le matin et le soir, l'entrée et la sortie de l'agglomération, évitant des embouteillages inutiles.

Voyons ces 9 phases, classées dans un ordre logique et non chronologique.

PHASE 1 : ARRIVEE EN PROVENANCE DE LA MER ET DE L'AUTOROUTE PAR L'AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE

Cette phase a été menée depuis plus de 5 ans avec le Conseil Général et la Société des Autoroutes du Sud de la France. Elle vise à permettre l'accès sans feu rouge, par une «deux fois deux voies» bien protégée, à la Foire Internationale de Montpellier, à l'Autoroute Lyon-Barcelone, à l'Aéroport International Montpellier-Méditerranée, à Carnon, à la Grande Motte et, au-delà, à la Camargue.

La liaison Mer-Autoroute A9 a été terminée en 1993. La Ville, dans le cadre du Contrat Ville - Conseil Général, a été maître d'ouvrage en 1994 du dénivelé du Zénith, inauguré avec Mme Pierre MENDES-FRANCE, le 21 mai 1994. L'avenue Pierre Mendès-France, qui le prolonge entre le pont Raymond Chauliac sur le Lez, à l'entrée d'Antigone, a été réalisée aux 2/3 avec l'éclairage et les plantations dus aux architectes paysagistes internationaux DESVIGNES-DALNOKY.

Actuellement, se déroule la mise à 4 voies du pont Raymond Chauliac, sur le Lez, et du pont au-dessus de l'avenue de la Pompignane. Ces travaux réalisés par la Ville, seront terminés avant fin juillet 1994. Il restera, ensuite, à réaliser, sur le modèle des 2 premiers tiers, l'aménagement de l'avenue Pierre Mendès-France, entre l'avenue de la Pompignane et le Parc Club du Millénaire.

Du rond-point Evariste Galois sous le poste d'essence, partira, ultérieurement une voie à travers Port Marianne, pour rejoindre le pont Zuccarelli sur le Lez créant ainsi un accès direct entre la Paillade et l'aéroport par la voie rapide, en évitant la ville.

PHASE 2 ET 3 : AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA MER, OU ROUTE DE CARNON, POUR L'ACCES DIRECT DU SUD DE LA VILLE A LA MER, PAR LA VOIE RAPIDE

Cet aménagement sera terminé en 1994. Il est entièrement réalisé par la Ville et le District de Montpellier. Il comporte la liaison entre la route de Carnon et la voie rapide venant de la Paillade, par un nouveau pont sur le Lez, dénommé Pont Zuccarelli. De ce pont à la route de Carnon, la voie s'appelle Marie de Montpellier. Elle desservira en octobre 1994 la nouvelle Faculté de Droit. Entre le pont Zuccarelli et la voie rapide, la bretelle s'appelle Professeur Antonelli, ancien professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Député de l'Hérault et l'un des fondateurs de la Sécurité Sociale en 1945.

Les avenues Marie de Montpellier et Antonelli et le pont Zuccarelli seront inaugurés le samedi 25 juin 1994 à 10h30. Ces travaux seront complétés

EDITO MONTPELLIER FACILITE LA CIRCULATION ET EMBELLIT SES PORTES

avant la fin de l'année 1994 par la remise à double sens du chemin de Moularès jusqu'à la route de Palavas et par l'élargissement de l'avenue Antonelli.

A l'automne 1994, sera également réalisé, sur la route de Carnon, le rond-point Ernest Granier, desservant la route de Carnon et l'avenue Marie de Montpellier vers la Paillade. Ultérieurement, de ce rond point Ernest Granier partira la voie traversant Port Marianne, décrite dans la phase 1, qui rejoindra l'Av. Pierre Mendès-France au niveau du Parc du Millénaire.

PHASE 4 : ENTREE DE MONTPELLIER EN PROVENANCE DE PALAVAS AUX PRES D'ARENES

Cet aménagement a déjà été inauguré il y a quelques années. Il sera embellie par une grande fontaine centrale, illuminée le soir, au débouché de l'autoroute en provenance de Barcelone.

Ultérieurement, une bretelle permettant, le long du terrain de boules des Prés d'Arènes, d'aller de l'avenue de Palavas à l'avenue des Prés d'Arènes directement, désaturera ce rond-point.

PHASE 5 : ARRIVEE DE L'A 759 EN PROVENANCE DE PARIS, SUR L'AUTOROUTE A9.

Il s'agit là d'énormes travaux engagés par l'Etat dans le cadre du plan de désenclavement du Massif Central. Avec le viaduc de Millau sur le Tarn (où une autre solution), l'ouverture du Pas de l'Escalette, sera terminée la seule autoroute intra-française gratuite, Paris - la Mer Méditerranée, par Nevers, Clermont-Ferrand, St-Flour, la Lozère, Millau, Clermont l'Hérault.

Cette autoroute amènera, pour le développement touristique de Montpellier, quantité de touristes venant de la Région Parisienne, de Belgique, de Hollande et de Grande-Bretagne, par le tunnel. Il faudra en profiter !

Le dernier tronçon de l'A 759 qui relie Montpellier à l'A 75, près de Clermont l'Hérault et avec cette dernière ville vers Béziers, rejoint l'entrée de Montpellier, par le réseau des routes nationales, la déviation de Juvignac, la Paillade et Celleneuve. Cette déviation a fait disparaître les embouteillages de la Paillade et de Celleneuve, près du Marché aux Fleurs. Il fallait éviter que cette autoroute traverse la ville, isolant des quartiers comme Montpellier-Village, Val de Croze et les Sabines. En liaison avec les habitants de ces quartiers, la Ville a négocié avec l'Etat le passage de l'autoroute plus au sud, dans des zones non urbanisées. En attendant a déjà été réalisée une voie de contournement départementale (RD 132) à l'arrivée de la déviation de Juvignac, vers le rond-point du Rieuoucoulon, le long du château de Bionne. La suite sera aménagée par le Conseil Général jusqu'au rond-point Paul-Louis Bret.

La Ville amènera donc une avenue urbaine entre Celleneuve et le rond-point Paul-Louis Bret. Cette avenue a été partiellement réalisée entre le dépôt de la S.M.T.U. de la Jeune Parque, et l'autoroute.

Le pont sur la voie de chemin-de-fer et le rond-point Paul-Louis Bret ont été ouverts le mois dernier, supprimant le kafkaïen embouteillage au bas de Tournezy. Ces travaux sont réalisés par l'Etat, avec le concours de la Région et de la Ville de Montpellier. Il reste à mettre en service, à l'automne 1994, le branchement de cette voie, directement sur l'autoroute A9, entre les entrées actuelles de Saint-Jean-de-Védas et du rond-point des Prés d'Arènes.

La Ville a racheté pour 30 MF à la Société des Autoroutes du Sud de la France la gratuité du passage entre cette nouvelle entrée au rond-point Paul-Louis Bret, face à Maurin et l'entrée sur l'autoroute au bas de l'avenue de Palavas. Ainsi, après 30 ans d'efforts, c'est le contournement autoroutier gratuit de Montpellier qui est terminé. Tous les véhicules qui n'ont rien à faire en ville, en provenance de Toulouse, Barcelone, Béziers et Sète, qui voudront contourner gratuitement Montpellier, n'auront plus à passer en ville. C'est une énorme amélioration, quant à la circulation et au bruit pour les quartiers riverains de l'avenue de Toulouse, du boulevard Vieussens, du boulevard Berthelot et de l'avenue de Palavas. Tout ce système fonctionnera avant la Noël 1994.



PHASE 6 : ENTREE DE MONTPELLIER EN PROVENANCE DE BEZIERS

Cette entrée a été réalisée de 1990 à 1992, en arrivant de Sète et Saint-Jean-de-Védas, avec l'aménagement du rond-point Flandres-Dunkerque, décoré au milieu par le «M» bien connu du plasticien Morellet.

PHASE 7 : ENTREE DE MONTPELLIER EN PROVENANCE DE PIGNAN, LAVERUNE

Elle a été aménagée en 1992, avec l'élégant rond-point Fajon, près du quartier Montpellier-Village et du Val-de-Croze, avec une pyramide originale de pierres et des gazons. Elle dessert ces deux quartiers et, au-delà, la piscine de la Chamberte, la Cuisine Centrale, et Figuerolles.

PHASE 8 : ARRIVEE DE MONTPELLIER DE SAINT-GELY-DU-FESC, PAR LA ROUTE DE GANGES

Il s'agit de l'aménagement de la route de Ganges entre l'ancien Euromarché, aujourd'hui Carrefour et l'Hôpital la Colombière. Le plus gros ouvrage est le rond-point autour de l'auberge de la Lyre, unissant Celleneuve, Alco et le Plan des 4 Seigneurs.

Cet aménagement qui fait partie du contrat urbain Ville-Département de l'Hérault, est à la charge du Département, comme maître d'ouvrage. Les travaux d'aménagement, qui doivent desservir l'I.U.T., l'Hôpital Lapeyronie, l'Hôpital Arnaud-de-Villeneuve et l'extension en cours de la Faculté de Médecine, sur les Hauts de Saint-Priest, sont à l'étude au Conseil Général. Espérons que ces travaux urgents verront bientôt le jour. Ils compléteront l'heureux aménagement de la route de Ganges entrepris ces dernières années.

PHASE 9 : ENTREE FACE AU CORUM, EN PROVENANCE DE NIMES ET CASTELNAU-LE-LEZ

Castelnau-le-Lez a déjà aménagé au départ une place avec une fontaine. La Ville de Montpellier a aménagé les jardins du Corum le long du Verdanson autour du Corum. Il reste à aménager l'avenue de Nîmes. La Ville, après quelques années de négociations, est arrivée à un bon accord avec la S.N.C.F. propriétaire du talus bordant l'avenue sur toute sa longueur. Les travaux d'aménagement de cette avenue de Nîmes, avec arbres, fleurs, piste cyclable, seront faits en 1995 et 1996.

Voilà aussi brièvement que possible résumé le plan d'ensemble des grands travaux d'accès à Montpellier, annoncés par la Ville, avec des partenaires comme l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, le District de Montpellier et la Société des Autoroutes du Sud de la France. Que tous soient remerciés.

A tous les automobilistes de Montpellier, prudence et bonnes vacances.

Cordialement,

Georges FRECHE,
Professeur à la faculté de Droit et des Sciences Economiques,
Maire de Montpellier, Président du District

Brèves

LE PRIX PRITZKER ATTRIBUE A CHRISTIAN DE PORTZAMPARC

Christian de Portzamparc, architecte du quartier des Jardins de la Lironde à Port Marianne vient d'obtenir le Prix Pritzker, qui est l'équivalent du prix Nobel pour les architectes.



Les Jardins de la Lironde

Peu de gens connaissent le Prix Pritzker et pour cause : jusqu'à ce jour, aucun français ne l'avait reçu. On considère pourtant que cette distinction est en quelque sorte l'équivalent du Prix Nobel pour l'Architecture. Son attribution à Christian de Portzamparc, l'architecte de la Cité de la Musique à Paris constitue donc un grand événement.

Le nom de Christian de Portzamparc figure aujourd'hui à côté des plus grands noms des architectes internationaux : Pei, Meier, Venturi, Maki, Rossi, Niemeyer, etc. Pour Montpellier, la distinction attribuée à Christian de Portzamparc prend un relief particulier : c'est lui en effet qui a été choisi pour construire le futur quartier des Jardins de la Lironde à Port



Les Jardins de la Lironde. Dessin de Christian de Portzamparc. Décembre 91.

TMC SUR LE CABLE

Très connue des montpelliérains et très demandée par les abonnés du câble, Télé Monte Carlo TCM arrive sur le Câble dans la Formule d'Abonnement Câble Satellite (12 chaînes...) Le prix d'abonnement de cette formule reste inchangé, soit 130F par mois. Renseignements 67.20.91.91

MERCIS

• René Leenhardt, Président du Conseil Presbytéral à Georges Frêche : «Croyez bien que le jalonnement de nos quatre temples de Montpellier ne nous a pas échappé et nous ne saurions assez vous remercier d'avoir bien voulu répondre ainsi à notre demande. Tous nos corréligionnaires ont remarqué ce nouvel aménagement et y sont sensibles.

• Alain Mallet, Président de l'Association Générale des Sourds de Montpellier et sa région à Georges Frêche : «Nous avons bien reçu votre courrier dans lequel vous nous confirmez qu'une subvention de 88.000F nous a été allouée pour le fonctionnement de notre association, ainsi que le financement pour moitié, des remboursements annuels de l'emprunt. L'association vous remercie vivement pour votre réel soutien dans le cadre de la soli-

darité et de son côté s'engagera à faire des efforts pour une meilleure intégration de la population sourde. J'ai rencontré votre collaborateur, Vincent Michel avec l'interprète Mme Marie-Isabelle Guiraud dans les meilleurs délais pour mettre au point le projet de convention. Hélas, nous sommes toujours en attente d'une décision du Conseil Général, depuis le mois de septembre 93, pour nous accorder les 50% du financement à partager avec la Ville de Montpellier. A ce jour, la situation s'aggrave par ce retard, le propriétaire par l'intermédiaire d'avocat menace et nous accorde un dernier délai pour l'achat du local à Saint-Jean-de-Védas, impayé à ce jour et va le reprendre en fin de mois, annulant la vente. Ce qui va anéantir la totalité de nos cinq ans d'efforts et de bénévolat au service de tous les Sourds de la Région. Quelle autre solution envisager pour maintenir notre projet ?»

• René Blanchet, Recteur, Chancelier des Universités à Georges Frêche : «Le Conseil Municipal de Montpellier a bien voulu accorder une subvention de 5000F à l'Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale. Je vous remercie vivement de l'aide que vous avez acceptée d'apporter à l'AROEVEN. Cette aide va permettre l'acquisition de matériel pour les Centres de Vacances que cette association s'emploie à promouvoir, en complémentarité avec d'autres activités, dans le but de développer chez les jeunes, le sens des responsabilités et l'apprentissage actif de la démocratie.»

• Opéra Junior Le Prix Régional de l'Initiative de la Fondation d'entreprise du Crédit Coopératif a été décerné par M. René Diaz, Président du Comité Régional de la Banque Française de Crédit Coopératif Languedoc-Roussillon, à l'Atelier Opéra Junior, représenté par son fondateur, Vladimir Kojoukharov, le 6 mai dernier. Ce prix récompense une initiative particulièrement exemplaire au plan économique, technologique, social ou culturel. Pour tous renseignements sur Opéra-Junior : Téléphone : 67.58.04.89

• MAISON POUR TOUS Jusqu'au 26 juin, la Maison pour Tous l'Escoutaire vous invite à découvrir l'exposition «Notre quartier à 30 ans». Téléphone : 67.65.32.70

• Jusqu'au 17 juin, la Maison pour Tous Albertine Sarrazin et l'école «La Calandreta Dou Clapas» organisent l'exposition «Indians de totas las colors», retraçant l'histoire des indiens d'Amérique du Nord, en parallèle à celle de l'Occitanie et de sa langue. Téléphone : 67.92.78.72

• GRAND PRIX CYCLISTE Le Grand Prix Cycliste «Midi Libre» sera accueilli à Montpellier. Arrivée le 17 juin vers 16h, Boulevard des Arceaux. Départ le 18 juin de l'Esplanade.

• AIDEZ LA CROIX ROUGE Depuis 130 ans, la Croix Rouge poursuit aux quatre coins du monde sa mission d'entraide et de secours, aux plus démunis, grâce à ses hôpitaux, centres d'accueils et de soins, mais aussi partout où la guerre fait rage,

Nationale. Je vous remercie vivement de l'aide que vous avez acceptée d'apporter à l'AROEVEN. Cette aide va permettre l'acquisition de matériel pour les Centres de Vacances que cette association s'emploie à promouvoir, en complémentarité avec d'autres activités, dans le but de développer chez les jeunes, le sens des responsabilités et l'apprentissage actif de la démocratie.»

• Opéra Junior Le Prix Régional de l'Initiative de la Fondation d'entreprise du Crédit Coopératif a été décerné par M. René Diaz, Président du Comité Régional de la Banque Française de Crédit Coopératif Languedoc-Roussillon, à l'Atelier Opéra Junior, représenté par son fondateur, Vladimir Kojoukharov, le 6 mai dernier. Ce prix récompense une initiative particulièrement exemplaire au plan économique, technologique, social ou culturel. Pour tous renseignements sur Opéra-Junior : Téléphone : 67.58.04.89

• MAISON POUR TOUS Jusqu'au 26 juin, la Maison pour Tous l'Escoutaire vous invite à découvrir l'exposition «Notre quartier à 30 ans». Téléphone : 67.65.32.70

• Jusqu'au 17 juin, la Maison pour Tous Albertine Sarrazin et l'école «La Calandreta Dou Clapas» organisent l'exposition «Indians de totas las colors», retraçant l'histoire des indiens d'Amérique du Nord, en parallèle à celle de l'Occitanie et de sa langue. Téléphone : 67.92.78.72

• GRAND PRIX CYCLISTE Le Grand Prix Cycliste «Midi Libre» sera accueilli à Montpellier. Arrivée le 17 juin vers 16h, Boulevard des Arceaux. Départ le 18 juin de l'Esplanade.

• AIDEZ LA CROIX ROUGE Depuis 130 ans, la Croix Rouge poursuit aux quatre coins du monde sa mission d'entraide et de secours, aux plus démunis, grâce à ses hôpitaux, centres d'accueils et de soins, mais aussi partout où la guerre fait rage,

• MAISON POUR TOUS Jusqu'au 26 juin, la Maison pour Tous l'Escoutaire vous invite à découvrir l'exposition «Notre quartier à 30 ans». Téléphone : 67.65.32.70

• Jusqu'au 17 juin, la Maison pour Tous Albertine Sarrazin et l'école «La Calandreta Dou Clapas» organisent l'exposition «Indians de totas las colors», retraçant l'histoire des indiens d'Amérique du Nord, en parallèle à celle de l'Occitanie et de sa langue. Téléphone : 67.92.78.72

• GRAND PRIX CYCLISTE Le Grand Prix Cycliste «Midi Libre» sera accueilli à Montpellier. Arrivée le 17 juin vers 16h, Boulevard des Arceaux. Départ le 18 juin de l'Esplanade.



CARTE ETE JEUNES 94

Avec la carte Eté Jeunes 94, vous passerez un été d'été. Avec la carte Eté Jeunes, passeport des 13/25 ans, pour 130F, tout sera gratuit. Du cinéma au football, du Festival International de Montpellier Danse à celui de Musique de Radio-France, du tennis à la plongée, la carte Eté Jeunes propose toute une série de sorties et de loisirs. Elle peut être utilisée du 15 juin au 15 septembre. On peut se la procurer depuis le mois de mai dans de très nombreux points de vente et en particulier à l'Espace Montpellier Jeunesse.

LES POINTS DE VENTE

- L'Espace Montpellier Jeunesse : 6 rue Maguelone Tél : 67.92.30.50
- Bus Info Jeunes : (dans les quartiers, lycées et facs)
- L'office du Tourisme de la région de Montpellier : Triangle niveau bas Tél : 67.58.67.58
- L'Antenne P.A.I.O. : 2, rue Jeanne d'Arc Tél : 67.65.35.05
- Les 16 Maisons pour Tous de la ville
- Centre nautique de la Paillade, avenue de Heidelberg Tél : 67.75.34.93
- Piscine Pitot, 40, Allée J. Raymond Tél : 67.52.58.29



Christine Lazerges, adjointe au maire présente la carte jeune à l'occasion de l'attribution de la Bourse initiative Jeunes

AU PROGRAMME Spectacles :

- Une place de Cinéma au Royal,
- une place au Gaumont ou au Capitole,
- une place au Diagonal,
- une visite de l'Exposition d'été au Musée Fabre,
- une place au Festival International Montpellier-Danse,
- deux places de concert au Festival de Musique Radio-France et de Montpellier,
- deux places pour un Match de football du MHSC (août et septembre).

Loisirs :

- six heures au Tennis club de Grammont,
- deux heures de Cours collectif au Tennis Club de Grammont,
- un Tournoi de tennis (avec remise de prix),
- cinq heures de Planché à voile à la base nautique Lac des Garrigues,
- six entrées dans les Piscines de la ville,
- un repas chez McDonald's centre-ville,
- trois parties de Squash au Club de Montpellier,
- une Visite guidée de Montpellier (Hôtels particuliers, Musée Fabre...), Office du Tourisme de la région de Montpellier,
- Deux séances de Musculation au gymnase de la Babote,
- trois parties de Bowling (tarif réduit pour les accompagnateurs) au Bowling de Montpellier,
- une inscription gratuite à l'Ecole municipale d'échecs,
- une inscription gratuite à la Médiathèque,
- une visite guidée à l'Espace de Prévention de Val d'Aurelle,
- deux heures de Bozendo, Palais des Sports,
- deux séances de Musculation, Ciam,
- trois heures de cours collectifs de Kung fu, Ciam,
- un baptême de Plongée bouteille en piscine,
- deux heures de Snooker.

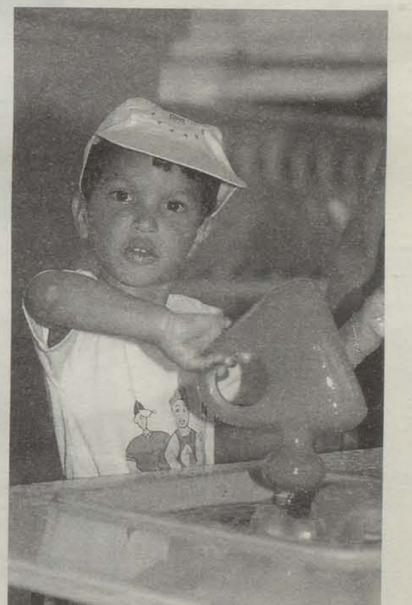
DU 7 JUIN AU 10 JUIN 1994 ANTIGONE - BERGES DU LEZ

CARREFOUR DE L'ENFANCE

Parmi toutes les manifestations qui se déroulent à Montpellier, le Carrefour de l'Enfance occupe une place de choix, non pas à cause des retombées médiatiques ou économiques, mais grâce à son impact sur les participants eux-mêmes. C'est tous les ans au mois de juin, la rencontre des enfants, de leurs enseignants, animateurs autour d'animations et de spectacles variés. Les réalisations quotidiennes des petits montpelliérains, dans leurs écoles, dans leurs centres de loisirs y sont exposées, utilisées par d'autres enfants. Mais c'est aussi un lieu de fête, de détente haut en couleur.

Cette année, la Ville de Montpellier a souhaité une continuité des activités sur toute la semaine ; les mêmes animations sont proposées aux classes, aux centres de loisirs et aux individuels. Au programme du Carrefour 1994, quelques exemples d'animation : - Jeu de piste des enfants dans la ville : 5 itinéraires pleins de suspens ; - animation Lego : 200.000 briques Lego pour construire ses rêves les plus fous (cette animation se tiendra jusqu'au 18 juin à la Salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier),

- des spectacles de danse au Corum, dans le cadre du Festival de Danse Contemporaine, - des activités scientifiques, - une petite rivière sur Antigone où les petits pourront s'ébattre, - des jeux nautiques sur le Lez, - initiation au judo, karaté, danse, lutte, gym, claquettes, - un accueil du tout petit, avec halte-garderie, etc. Ces activités concernent les enfants de 4 à 12 ans, et nécessitent pour la plupart une inscription. Le programme et les modalités d'inscription peuvent être retirés à la Direction Enfance Enseignement Sport, 18, Allée Frédéric Mistral.



Brèves

AUBERGE DE JEUNESSE
Réservez votre séjour en France et à l'étranger à partir de l'Auberge de Jeunesse de votre ville. C'est possible à Montpellier grâce au raccordement au réseau international Booking Network. 12 adresses en France, 160 à l'étranger. Payez votre séjour à l'avance, partez avec moins de devises et gardez-vous votre réservation. Pour tout renseignement : Auberge de Jeunesse de Montpellier Impasse Petite Corratier (rue des Ecoles Laïques) Tél : 67.60.32.22

MERCI
Mme Deborah Ange, correspondante du Consul Général de Grande Bretagne à Marseille, à Georges Frêche : «Je tenais à vous remercier, au nom de toute la communauté Britannique de Montpellier, pour votre lettre adressée à M. Pomaret, Directeur de France Telecom Cable, lui demandant de nous restaurer la BBC sur le réseau câblé montpelliérain. Nous avons eu le plaisir d'apprendre que nous retrouverons la BBC à compter du 1er juin prochain, et sommes très heureux de savoir que nous avons une municipalité à notre écoute, et apprécions beaucoup ce geste que vous avez fait pour nous (...)»

200 JEUNES MONTPELLIÉRAINS À HEIDELBERG
200 jeunes montpelliérains accompagneront Georges Frêche le 8 juin à Heidelberg pour représenter la Ville de Montpellier aux cérémonies de célébration du 50ème anniversaire de la Libération, en présence des présidents Kohl et Mitterrand.

LE MAMMOBILE À MONTPELLIER, JUIN 1994
Hôpitaux-Facultés
Place du Plan des 4 Seigneurs
Jeudi 23 juin, de 8h à 18h
Comédie
Journée portes ouvertes
vendredi 24 juin, de 10h à 18h
place Jean Jaurès, point sur l'avancement du chantier

LA PLACE JEAN JAURÈS SERA FINI DANS QUELQUES JOURS.
le 4 juin, la majeure partie de la crypte ancienne ou nouvellement mise à jour à l'occasion des fouilles archéologiques, a été recouvertes de dalles de béton. Dès la semaine suivante, les équipes de paveurs ont pris possession de cette zone pour terminer le 21 juin, pour la fête de la musique. Entre temps, la semaine du 13 juin sera consacrée à la pose des candélabres, à la plantation des arbres, à la mise en place de la ferronnerie et à toutes les finitions de voirie et d'éclairage.

AMNESTY INTERNATIONAL POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX



Le congrès national d'Amnesty International se tiendra au Corum, les 25 et 26 juin prochains en présence de plus de 1.000 participants. Présentation d'une association qui se bat, avec efficacité, depuis plus de 30 ans pour faire respecter les droits de l'homme dans le monde.



Mme Denais-Champagnol, déléguée régionale d'Amnesty International

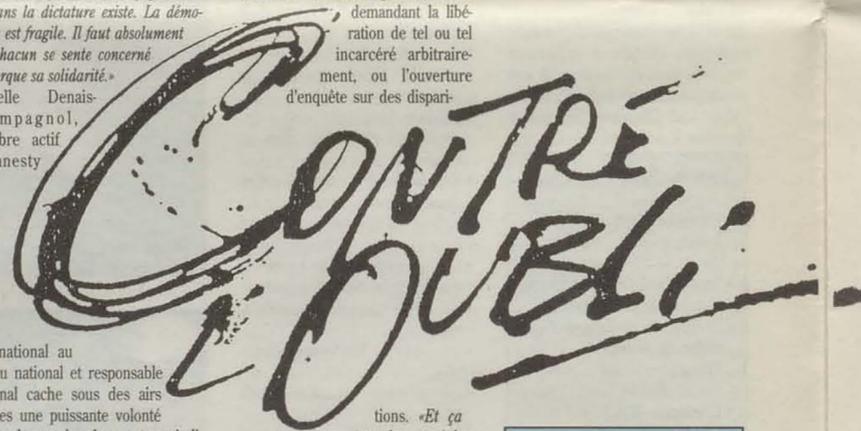
«Un peu partout dans le monde, il se passe des choses abominables. Et ce sont toujours les petits qui trinquent, les femmes, les enfants. C'est horrible, la terre craque de partout. On ne peut pas rester indifférent. Nul n'est à l'abri. Partout le risque de voir un pays basculer dans la dictature existe. La démocratie est fragile. Il faut absolument que chacun se sente concerné et marque sa solidarité.»
Danielle Denais-Champagnol, membre actif d'Amnesty

Organisation impartiale, elle n'apporte son soutien ni ne s'oppose à aucun régime ou système politique, pas plus qu'elle ne cautionne les opinions des personnes dont elle défend les droits. Amnesty International cherche seulement à défendre les droits humains fondamentaux

Victimes de leur propres gouvernements du fait de leurs idées politiques, de leur origine ethnique ou tout simplement parce qu'ils étaient pauvres ou vivaient au mauvais endroit, ils ont disparu, sans laisser de traces, ou ont été massacrés (...) Une pression publique concertée peut avoir des résultats positifs même auprès des pouvoirs les plus répressifs (...).
Les deux groupes de Montpellier qui représentent une soixantaine de personnes, participent activement à cette campagne qui, en France, intervient sur 6 pays : La Colombie, le Pérou, le Sri Lanka, la Turquie, Israël et les territoires occupés et le Rwanda. Tous les montpelliérains sont invités à s'associer à leur action.

UN TRAVAIL DE FOURMI

La force d'Amnesty International vient du travail de fourmi effectué par chaque membre pour faire pression sur les gouvernements qui ne respectent pas les droits de l'homme. Les moyens utilisés ? des articles de presse et des lettres qui arrivent par milliers sur le bureau des gouvernements, demandant la libération de tel ou tel incarcéré arbitrairement, ou l'ouverture d'enquête sur des disparitions.



International au niveau national et responsable régional cache sous des airs timides une puissante volonté de faire bouger les choses et une indignation sans bornes devant les Droits de l'Homme bafoués.

NUL NE PEUT RESTER INDIFFÉRENT

Amnesty International est une organisation puissante créée en 1961 par un anglais et qui dispose aujourd'hui de sections dans 70 pays du monde, représentant 6.000 groupes et 1.200.000 membres bénévoles. L'objectif premier d'Amnesty International est d'obtenir la libération des prisonniers d'opinion. Parallèlement, Amnesty s'oppose sans réserve, pour tous les prisonniers, à la peine de mort, à la torture et à tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant. C'est un organisme indépendant financièrement, qui ne vit que de dons et de

«Et ça marche» précise Mme Denais-Champagnol. «Les Etats et les Gouvernements tiennent à leur image aux yeux du monde et sont amenés à réfléchir lorsqu'ils reçoivent 6 ou 7000 lettres sur un cas particulier.» Cette efficacité transparait dans les chiffres : en 30 ans, sur 42.000 dossiers ouverts, 38.000 ont été clos de manière satisfaisante. En plus de ce travail basé sur la multiplicité des interventions des bénévoles, Amnesty International organise des grandes campagnes. La campagne actuelle qui se déroule depuis octobre 1993 et qui durera jusqu'en septembre prochain porte sur les disparitions et assassinats politiques. «Au cours des 30 dernières années» lit-on dans «Chronique» le mensuel de l'Organisation, «des millions d'individus se sont vu nier toute dignité sous l'effet de l'agression, de la terreur ou du menson-

LE CONGRES D'AMNESTY INTERNATIONAL 25-26 JUIN AU CORUM

2 Forums sont ouverts au public le 25 juin à 20h30 :
- Amnesty et la Méditerranée
- Amnesty et les autres ONG.
Pendant les 2 jours, Amnesty tiendra un stand sur la Place de la Comédie.

Si vous voulez contacter Amnesty Languedoc-Roussillon adressez vous à Mme Denais-Champagnol 41, rue de Prades 34730 Saint-Vincent de Barbargues Tél : 67.59.75.63

Les locaux de la résidence-foyer Paul Valéry ne correspondent plus aux normes de confort nécessaires à l'accueil des personnes âgées. Ils vont être reconstruits au Val de Croze et pourront accueillir, entre autres, dans une unité spécifique des malades atteints de la maladie d'Alzheimer.

La première pierre de la résidence-foyer du Val de Croze au Parc de Bagatelle sera posée dans le courant du mois de juin. C'est dans cette nouvelle construction que déménagera l'actuelle résidence-foyer Paul Valéry. Celle-ci s'avère en effet



M Chamailhou, directeur de la Résidence-Foyer Paul Valéry

aujourd'hui inadaptée aux besoins d'accueil et d'hébergement des personnes âgées en raison de carences architecturales et techniques, et compte-tenu de la dépendance toujours plus grande des personnes accueillies. Le projet a été longuement mûri en concertation avec le C.C.A.S., l'architecte, M. Genet, le personnel de la résidence et le conseil d'établissement où sont représentés les résidents et leur famille.

LA RESIDENCE-FOYER PAUL VALÉRY S'INSTALLERA BIENTOT AU VAL DE CROZE



La nouvelle résidence est le fruit de la concertation entre le C.C.A.S. présidé par André Vézinet, les résidents et leur famille, le maître d'œuvre et le personnel.

«Nous avons eu plusieurs séries de réunions», précise M. Chamayou, le directeur de la résidence-foyer Paul Valéry, «des réunions de services, d'équipes, de mise en commun de toutes les réflexions. Le personnel a pu dire ce qu'il souhaitait pour travailler dans les meilleures conditions et prendre en charge au mieux les personnes âgées. Une synthèse a été élaborée et présentée au maître d'œuvre afin que ces souhaits soient pris en compte dans la conception architecturale du futur établissement».

UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE

«Tout sera donc conçu dans la nouvelle résidence pour apporter le maximum de confort aux résidents et leur permettre d'aller au maximum de leurs possibilités. Ergonomie est le maître-mot du projet. Il va de pair avec tout le travail de prévention accompli par le personnel actuel - mais dans de mauvaises conditions techniques - pour retarder au maximum les effets du vieillissement et faire en sorte que les personnes âgées conservent leurs facultés et leur autonomie le plus longtemps possible. Les chambres seront un peu

plus petites mais beaucoup mieux adaptées à la mobilité, la sécurité et au confort des résidents. Les salles de bain seront beaucoup plus fonctionnelles. Actuellement, les bacs à douche ont une marche de 39 cm. C'est énorme. Dans le nouvel établissement on supprime les bacs, l'évacuation se faisant directement au niveau du sol. On rajoute aussi des barres d'appui, une sellette pour s'asseoir et un appel malade. Beaucoup de résidents qui ont actuellement besoin d'une aide pour se doucher pourront désormais le faire seul. En terme de stimuli, c'est très important». La résidence va être construite sur un site de qualité sur un terrain jouxtant le Parc de Bagatelle dans un quartier neuf, jouissant de commerces de proximité, desservi par les bus, et bénéficiant d'une vue dégagée sur la campagne environnante. L'architecture intérieure offrira des conditions optimales de confort et tendra à instaurer un climat de convivialité. Elle comprendra une aire d'accueil avec un puits de lumière, pas de longs couloirs où l'on s'égare, mais des circulations larges, propices aux échanges, une salle polyvalente, des salons d'éta-

gés, un salon de coiffure et une salle de réunion.

DEUX UNITÉS D'ACCUEIL SPÉCIFIQUES

La résidence comprendra en outre deux unités d'accueil spécifiques :
- une unité de 12 lits pour personnes en perte d'autonomie, aménagée au rez-de-chaussée, branchée directement sur les principaux lieux de

convivialité ;
- une unité de 10 lits pour les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer qui fonctionnera avec du personnel spécialement formé. Cette unité comprendra en sus quatre places d'accueil à la journée. Elle proposera ainsi une aide aux familles s'occupant à domicile d'un malade dépendant. Ouvert 7 jours sur 7, de 10h à 18h, avec un transport assuré ce service est une grande première pour le C.C.A.S. de Montpellier.

PLAN DE SOLIDARITE MESURE 14

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE RETRAITE AU VAL DE CROZE

COÛT		CALENDRIER
Investissement :	25.000.000F. Budget CCAS.	Evaluation programmation : 1993
Fonctionnement :	8.000.000F. Budget CCAS	Délibération Conseil d'Administration du CCAS : 1er semestre 94.
Partenaires :	DASS, OPAC, DSD, Ville de Montpellier.	Début des travaux : été 94.
		Durée des travaux : environ 1 an.

MILLENAIRE

L'AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE ET LE ROND-POINT DU ZÉNITH OUVRENT LA VILLE VERS L'EST



Desvigne, l'aménagement routier de l'Avenue Pierre Mendès-France consiste en deux chaussées de deux voies chacune, séparées par un terre plein, avec des accotements paysagers, le tout sur 3 kms de voies en cours de plantation d'une pinède de 14.000 arbres.

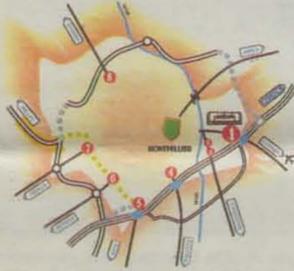
Le rond-point, en dénivelé, permet l'accès direct vers les plages, et le Parc des Expositions, ainsi qu'un large anneau permettant de rejoindre l'auto-route ou Grammont et le Zenith.

L'utilisation d'enrobés drainants, permet une diminution des nuisances sonores et une meilleure adhérence en cas de pluie.

Inaugurés en présence de Mme Marie-Claire Mendès-France, veuve de l'ancien Président du Conseil décédé en 1982, cet équipement qui permettra de drainer le flot moyen quotidien de 55.000 voitures, met ainsi un terme aux travaux réalisés en deux tranches pour un coût de 60,31MF.

Aéroport, Parc des Expos, Route des plages);
- marquer l'entrée de la ville par un aménagement de qualité;
- préparer la liaison avec le réseau de voirie de Port Marianne au niveau de l'échangeur du Millénaire.
Elaboré par les architectes paysagers, Christine Dalnoky et Michel

Inaugurés le samedi 21 mai 1994, le rond point dénivelé du Zenith et l'avenue Pierre Mendès-France aménagée en boulevard urbain paysager répondent à un triple objectif:
- aménager une liaison rapide entre le Centre Ville de Montpellier et le secteur Est (échangeur Autoroute A9,



MONTPELLIER VILLAGE



HOMMAGE À SAINT-EXUPÉRY

Du 11 au 29 juin, la Maison pour Tous Saint-Exupéry célèbre le 50ème anniversaire de la disparition de Saint-Exupéry autour d'une exposition: «La vie du Petit Prince». Inaugurée le 25 juin à 19h, cette exposition permettra de redécouvrir l'itinéraire du célèbre écrivain grâce à un ensemble de panneaux articulés réalisés par la Maison Gallimard à Paris. Une exposition de dessins d'enfants de l'École de la Martelle sera organisée, ainsi qu'une

présentation de plusieurs éditions étrangères des livres de Saint-Exupéry prêtés par la famille, des maquettes d'avions et un montage son informatif sur le texte du Petit Prince par Gérard Philippe. La Maison pour Tous organise également du 11 au 29, plusieurs animations de fin d'année, avec modern'jazz, jeux de rôles, auditions musicales, tournois de tennis, fête des enfants du Centre de Loisirs, etc.
Renseignements : 67.47.30.90

20-25 JUN FÊTE DE L'EAU



Pendant près d'une semaine, les cinq piscines municipales, la piscine Alex Jany à Jacou, les bases nautiques du Lac de Garrigues, le bassin du Lez et la Maison de l'Environnement s'associent pour fêter l'eau dans tous les quartiers: activités scolaires, enfance inadaptée, centres de loisirs de maisons pour tous, activités grands publics (entrée gratuite à la Pompignane, Pitot, Maurin, Rauze, Jacou; initiation voile sur les bases nautiques le 22 juin de 14h à 17h; sorties mer et rivière le 22 juin (plongée bouteille, voile latine, canoë, joutes, aviron...)
Le 25 juin à 21h30 quatre équipes de Montpellier, Grenoble, Marseille et Palavas s'affronteront en six épreuves au cours des "Inter Eaux" au Centre Nautique de la Paillade. Des clubs locaux de natation, tampoline, jet ski, natation synchronisée, assureront une animation permanente.
Renseignements : 67 34 72 73

QUARTIER DE L'AIGUILLERIE LES TRAVAUX SONT TERMINES

La Ville a consacré 4 MF pour remettre à neuf la voirie du quartier de l'Aiguillierie. Un effort auquel s'associent aujourd'hui les commerçants pour renforcer l'image dynamique et chaleureuse de ce quartier.



Alain Simon, président de l'Association des Commerçants du Quartier de l'Aiguillierie

tiré la langue. Aujourd'hui on a une rue toute neuve, toute propre, beaucoup plus fonctionnelle. Les immeubles parallèlement sont ravalés les uns après les autres. La vieille ville retrouve son cachet et on est très satisfait. On a donc décidé d'organiser une grande fête pour célébrer le renouveau du quartier et accélérer le processus de reprise. La ville nous apporte une aide non négligeable pour cette opération, et nous donne un sérieux coup de pouce.
La fête qui se déroulera du 14 au 18 juin tourne résolument le dos aux traditionnelles animations commerciales. Les temps forts, ce ne seront pas les déballages, braderies et autres solderies. Les commerçants de la rue de l'Aiguillierie veulent faire participer le maximum de montpelliérains en les utilisant non comme des spectateurs mais comme de véri-

Laviolette qui fera découvrir des parfums.
Sont prévus également: des concours de photo, de dessin, de peinture ayant pour thème le quartier; une course de billes utilisant le caniveau central de la rue, des concours de jonglage, de diablo, des caricaturistes qui viendront «croquer» les gens, et même un «schmilblick».
Le point fort de la fête sera une grande nocturne le vendredi 17 juin, où les commerçants resteront ouverts jusqu'à 23 heures.
L'Association des Commerçants du Quartier de l'Aiguillierie existe depuis un an. Elle compte une centaine de commerçants répartis rues de l'Aiguillierie, Glaize, Carbonerie, Places de la Chapelle Neuve, Pétrarque, rue des Ecoles Laïques et une partie de la rue Pilat St Gély.



Avant



Après

La rue Glaize fait peau neuve.

Il aura fallu quatre mois pour que le quartier de l'Aiguillierie se refasse une beauté. Quatre mois, c'est peu pour les entreprises qui ont travaillé avec une rare efficacité, allant jusqu'à terminer le chantier avec trois semaines d'avance sur la date prévue. Mais c'est beaucoup pour les commerçants et les riverains qui ont su faire preuve de beaucoup de patience et ont supporté de bonne grâce les nuisances du chantier: bruit, poussière, perte de clientèle...
Les travaux ont été inaugurés le 20 mai, au rythme de la Pena Pescaluna, en présence de nombreuses personnalités et en particulier de Georges Frèche, Gérard Borrás et Alain Simon, le président de l'Association des Commerçants du quartier.
Un président très satisfait du déroulement et du résultat des travaux, et plein de projets pour l'avenir de son quartier: «On sort d'une phase de travaux difficiles pour tout le monde pendant lesquels les commerçants ont vraiment



tant que président de l'Association, j'axe toute mon énergie dans cette direction».
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX: 3,7MF.
MAITRE D'OEUVRE: SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE MONTPELLIER.

Les travaux ont été réalisés en étroite concertation avec elle. C'est même sur son intervention que la Ville a décidé d'élargir le programme de travaux au haut de la rue de l'Aiguillierie entre la Place Jean Jaurès et la rue Foch.
L'objectif de l'Association est clairement défini par M. Simon: «On a l'opportunité de vivre dans un quartier très chaleureux, très humain. On veut renforcer cet aspect, créer une nouvelle façon de vivre ensemble dans un quartier, de se parler, de travailler ensemble. Cet aspect relationnel disparaît trop souvent dans certaines cités et en tant que président de l'Association, j'axe toute mon énergie dans cette direction».
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX: 3,7MF.
MAITRE D'OEUVRE: SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE MONTPELLIER.

LES TRAVAUX REALISES

- LA RUE DE L'AIGUILLERIE**
De la rue Foch à la rue des Ecoles Laïques:
- transformation du profil en travers actuel (2 caniveaux) en profil en V, avec caniveau central et chaînes de pavés de pierre transversales.
- réalisation d'un revêtement de surface en asphalte brun (le même que celui de la rue Jacques Coeur) avec raccordement sur façades en petits galets «caladons».
- contrôle des accès véhicules grâce à des bornes électriques (identique à l'aménagement Place Sainte-Anne).
De la place Jean Jaurès à la rue Foch:
- suppression des trottoirs en saillies
- conservation des cheminements piétons le long des façades, revêtus en asphalte brun et protégés par des bornes en pierre.
- circulation automobile conservée et traitée en enrobé traditionnel avec caniveau en pavés.
- LA RUE DE LA CARBONNERIE**
- création d'un caniveau central en pavés.
- rénovation de la surface en enrobés et chaînes transversales de pavés.
- mise en place de bornes de pierre interdisant le stationnement gênant.
- LA RUE GLAIZE**
- rénovation de la chaussée en enrobés, avec chaînage de pavés en pierre.
- traitement des circulations piétonnes le long des façades (permettant de réduire la pente empruntée par les piétons), avec chaînes de pavés formant nez de marches.
- protection des cheminements piétons grâce à des bornes en pierre.
- mise en valeur de la placette rendue aux piétons, et plantée d'arbres.
- LA PLACE NOTRE DAME**
La place a été ouverte côté Nord, et des marches ont été réalisées,

21 JUN MUSIQUE EN FÊTE

Jazz, classique, folklore, pop, rock, techno, raï, flamenco, blues, chants profanes et sacrés, poésie électrique: la Fête de la Musique en offre pour tous les goûts, sur tous les rythmes. Cette année encore au cœur de ville et dans tous les quartiers, organisez votre itinéraire. De l'Opéra-Berlioz au Peyrou, des places du centre ville aux cours, aux cloîtres, aux rues, aux lieux sacrés et aux places de quartier, retrouvez vos formations musicales préférées.



CONCERTS DANS LES QUARTIERS
Antigone: Orchestre Abraxas (Place du Nombre d'Or).
Arceaux: A partir de 18h: jeunes talents Alexandra, élèves Haute Tension Musique, Duo Imaginaire (jazz), Quartet Fairy (jazz rock), Kannon Quartet (blues).
Plan Cabanes: animation de l'association Najma (raï, musique populaire marocaine...)
La Paillade: Groupe Andjar (rap), la chanteuse Laurie (11 ans), groupe New Gipsy (flamenco), groupe oriental marocain («Oasis»)
Renseignements: Direction des Affaires Culturelles
Tél: 67.04.34.40

JUN EN FÊTE DANS LES QUARTIERS

PETIT BARD - LA PERGOLA
11 juin de 19h à 24h
Animation musique Flamenco, organisée par le Comité de Quartier, sur le square Guillaume Apollinaire, devant la Maison pour Tous François Villon.
Tél: 67.45.04.57.
LA MARTELLE
Fête de Quartier organisée le 18 juin. Apéro à la Maison pour Tous André Chamson à 19h00.



LES AUBES
Les 25 et 26 juin, Fête de Quartier sur le Parc Rimbaud, organisée par la Maison pour Tous George Sand, le Comité de Quartier et l'Association des Commerçants.
Tél: 67.79.22.18.
LA CHAMBERTE
Le 18 juin, dès 19h, un apéritif convivial sera servi à la Maison pour Tous Marcel Pagnol, pour célébrer la fête du quartier Chamberte.
Tél: 67.42.98.51.

C O N S E I L

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CREATION D'UNE COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DANS LE SUD DE LA FRANCE, A MONTPELLIER

Jusqu'au décret n°88155 du 18 février 1985, le seul organe d'appel et de cassation pour les tribunaux administratifs était le Conseil d'Etat.

L'encombrement du Conseil d'Etat a conduit à la réforme mise en place par le décret de février 1988. Le projet initial envisageait 7 cours administratives d'appel, dont 1 dans le Nord et 1 dans le Midi Méditerranéen. Or, 5 seulement ont été créées : Paris, Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes.

L'accroissement du nombre des recours (+ 89 % entre 1987 et 1992) rend urgente la création de nouvelles cours administratives d'appel. Dans la situation actuelle, il existe un déséquilibre entre deux grosses cours et le Nord et le Sud sont oubliés.

La création de la seule cour à Douai améliore la situation du Nord, mais accentue encore le déséquilibre et le Sud-Est reste totalement négligé, alors qu'il représente un pourcentage important de recours en première instance.

A l'heure où s'exprime une volonté d'aménagement du Territoire, il apparaît inconcevable que le Midi de

la France, au sud d'une ligne Bordeaux/Lyon, reste dépourvu de toute cour administrative d'appel.

La Ville de Montpellier, située au centre d'un triangle Toulouse, Marseille, Bastia, apparaît dans une position géographique privilégiée. Elle rapprocherait la justice des justiciables.

Compte tenu de l'importance du contentieux administratif traité par le Tribunal Administratif de Montpellier : 5ème de France par le volume des affaires et la qualité des magistrats qui y siègent.

Compte tenu que Montpellier s'appuie sur un passé très riche dans le domaine du Droit : Guillaume de Nogaret, Daguesseau, Cambacérès, sont quelques uns des noms illustres qui ont fait la réputation de notre ville :

Le Conseil Municipal de Montpellier demande que le projet de loi quinquennal pour la justice prévoit la création rapide d'une Cour Administrative d'Appel dans le Sud de la France.

Il estime que Montpellier, de par les faits évoqués ci-dessus, est incontestablement le site privilégié pour cette implantation.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF À LA MÉDICALISATION DES STRUCTURES POUR PERSONNES AGÉES

L'évolution démographique des dernières décennies a été marquée par une augmentation du nombre des personnes très âgées avec un accroissement parallèle des personnes dépendantes.

Ce phénomène de société, doublé par la mise en œuvre de services de maintien à domicile dans le cadre de la politique de solidarité menée par la Ville de Montpellier, induit, que la moyenne d'âge d'admission dans nos établissements médico-sociaux pour personnes âgées est de 80 ans, et celle au sein des établissements, de 86 ans.

La prise en charge de cette population, souvent dépendante physiquement et moralement, génère des moyens en personnel en terme d'effectifs et de spécificité de plus en plus importante. Les crédits accordés par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale en matière de financement des cures

médicales de ces établissements issus de la même enveloppe que ceux destinés aux établissements hospitaliers considérés souvent prioritaires, permettent de moins en moins de faire face à l'évolution et à la satisfaction des besoins des personnes hébergées en institution.

Il est nécessaire, pour des raisons médicales, humaines, mais aussi pour des motifs économiques, de sortir de cette impasse. En effet, dès lors que le forfait cure médicale n'est pas suffisant, il est fait appel à une médicalisation libérale qui coûte beaucoup plus cher aux organismes d'assurance maladie.

Il est demandé, en conséquence, aux membres du Conseil Municipal, de formuler un vœu afin que soit réformé ce système, soit en augmentant l'enveloppe départementale, soit en prévoyant une enveloppe spécifique et un forfait prenant en compte la dépendance des personnes âgées.

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique au Conseil Municipal.

2. Information de M. le Maire : - le point sur Demeter. Tri sélectif. - Forum sur la sécurité et la délinquance le 18 juin.

3. Garantie de la Ville au C.R.T.S. pour un emprunt de 15.000.000F pour la reconstruction du centre.

4. Suite au décès de Michel Belorgeot, Max Levita est élu Adjoint au Maire.

5. Vœu pour la création d'une cour administrative d'appel dans le Sud de la France à Montpellier (cf. encadré) voté à la majorité (1 abstention Mme Moschetti-Stamm).

6. Vœu relatif à la médicalisation des structures pour personnes âgées. (cf. encadré) voté à la majorité (1 abstention Mme Moschetti-Stamm).

7. Vœu en soutien à l'action de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de réadaptation sociale. (cf. encadré) voté à l'unanimité.

8. Vœu pour la célébration du débarquement de Provence et la Gloire de l'Armée d'Afrique en 1994, pour le 50ème anniversaire du débarquement (cf. encadré) voté à l'unanimité.

9. En hommage à Michel Belorgeot dont la générosité et les qualités de cœur ont marqué la ville pendant 12 ans, la Résidence Foyer «Bel Juel» portera dorénavant son nom.

10. Election des membres de la Commission Municipale de l'Enseignement :

- M. le Maire, Président ;
- M. Levita, Vice-Président ;
- M. Pouget, Berland, Mme Deloncle, membres.

11. Election d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration du CHU

- André Vezinhet.

12. M. Levita remplacera Michel Belorgeot au sein du Comité de la Caisse des Ecoles.

13. Reconstitution des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'IDATE.

- M. Talvat, titulaire CA
- M. Geneste, suppléant CA
- M. Talvat, Assemblée Générale.

14. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Campus de l'Université Paul Valéry-Montpellier III.

- M. Morales, titulaire ;
- M. Foures, suppléant.

15 à 19. Convention d'acquisition foncière, entre la Ville et l'OPAC, pour créer des logements sociaux.

- 560 Le Grand Mail ;
- Petit Bard : lots 1277, 1287, 1668, 682, 692, 558, 568, 1925, 701, 706, 1946.

20. Contrat de ville de Montpellier : un acte d'engagement pour une période de 5 ans, de 1994 à 1998, entre la

Ville et l'Etat, pour la mise en œuvre conjointe d'un programme de développement social urbain à l'échelle de la commune.

Affaire votée à la majorité. Abstention du Front National.

21. 2ème axe prioritaire pour autobus. Contrat de maîtrise d'œuvre District/Ville. Avenant n°1.

22. Contrat de maîtrise d'œuvre District/Ville pour la réalisation des infrastructures et des équipements des voies pour transports en commun sur la Ville de Montpellier.

23 à 26. Acquisition de terrains - aménagement de bandes cyclables Av. Albert Einstein. (cession gratuite - District) ;

- aménagement de bandes cyclables rue de Montasinos. (acquisition - propriété Mle Guisset) ;

- aménagement du carrefour Av. Pedro de Luna/Av. de Maurin (acquisition M. et Mme Gaschi) ;

- acquisition gratuite d'un puits de Mme Grundler à l'angle rue des Teissiers, rue du Puits du Temple.

27. Acquisition d'un terrain situé Av. Georges Clémenceau appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour y construire un gymnase.

28. Création d'un pan coupé à l'intersection des rues Ronsard et du Faubourg Figuerolles. Cession gratuite OPAC.

29. Acquisition au Ministère de la Défense de l'usufruit de l'immeuble dénommé «Mess des Officiers» situé sur l'Esplanade.

30. Acquisition de la propriété Affre-Vacques située sur la réserve destinée à recevoir le futur Parc Marianne.

31. Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du parking Europa est confié à l'équipe composée par M. Ricardo Bofill (Taller de Architecture), et M. Yves Serra (B.E.T.).

32. Appel d'offres pour les travaux du passage Hermes. Ce passage public à travers le Polygone et les Echelles de la ville sera ouvert 24h sur 24h, reliant la Place de la Comédie et Antigone.

33. Aménagement de la Place Jean Jaurès. Avenants aux marchés.

34. Programme d'aménagement d'ensemble Saint-Priest. Délimitation du périmètre et approbation du programme et des coûts des équipements publics.

35. Programme d'aménagement d'ensemble Val de Monferrand. Délimitation du périmètre. Programme et coûts des équipements publics.

36. Concours d'urbanisme, d'architecture et d'ingénierie pour le quartier Port Marianne - Jacques Cœur et le bassin Jacques Cœur. Affaire votée à

la majorité. (contre 3, (2 Front National ; 1 Vert).

37. ZAC d'Antigone. Agréments de candidatures : SCI Juvena ; OPAC ; SCI Don Bosco ; SCI Arthemis.

38. Approbation de l'avenant n°8 de la concession liant la Ville et la SERM dans le cadre de l'aménagement du quartier d'Antigone.

39. ZAC Port Marianne Consuls de Mer. Résiliation du traité de concession du 25 juin 1990 et de ses avenants. Approbation du nouveau traité de concession. Ville/SERM. (contre : Front National ; Abstention : Verts).

40. ZAC Port Marianne-Richter. Résiliation du traité de concession du 27 décembre 1991 et de son avenant. Approbation du nouveau traité de concession Ville/SERM. (vote contre : Front National ; Abstention : Verts).

41. Cession du bail OPAC/Ville de Montpellier pour l'installation d'une Maison de la Consommation dans l'ex-garage Renault situé 46, Cours Gambetta.

42. Convention GDF - Ville de Montpellier pour la desserte en gaz naturel de bâtiments communaux.

43. Dénomination du nouveau parc public bordant le Lez au droit de la nouvelle Faculté de Droit : «Parc Richter».

44. Avenant n°1 à la convention entre la Ville et la SPA de Montpellier pour le fonctionnement de la fourrière animale.

45. Demande de subvention pour la création de la première tranche du centre de documentation de la Maison de l'Environnement.

46. Approbation des tarifs 94-95 pour l'accueil permanent et temporaire des enfants en crèche, haltes-gardiennes, jardins d'enfants.

47. Approbation des modalités d'aide aux familles dont les enfants bénéficient d'un séjour en colonie de vacances pour l'été 94.

48. Convention prestations de service entre la Ville et le Centre de Loisirs MUC-Vacances.

49. Convention de partenariat entre la Ville et la revue l'Etudiant mise en vente à l'Espace Jeunesse.

50. Subvention de 400.000F à l'association Montpellier Tennis Grammont.

51. Construction d'un gymnase Avenue Georges Clémenceau. Adoption du projet. Appel d'offres. Demande de subventions.

52. Mise en conformité du centre nautique de la Paillade. Avenant au marché IMATEC.

53. Attribution de subvention : 15.000F

au MUC Canoë Kayak ; 5.000F au Club Bouliste de Montpellier.

54. Attribution d'une subvention de 4.000F à la coopérative scolaire de l'école Gambetta pour la mise en place d'un projet d'échange culturel musical avec une classe similaire à Imperia en Italie.

55. Appel d'offres ouvert pour la dévolution du matériel et des équipements destinés à la Médiathèque d'Antigone Federico Fellini.

56. Finances. Ouverture de crédits de trésorerie. Convention avec le Crédit Local de France.

57. Finances. Réaménagement de la dette de Montpellier.

58. Appel d'offres pour l'acquisition de 50 postes de travail informatique.

59. Cotisation exceptionnelle de 57.600F à l'Association des Maires des Grandes Villes de France pour la mise en place d'une campagne nationale de promotion des villes dans le cadre du débat sur l'aménagement du territoire. (votée à la majorité. Abstention du Front National).

60 à 67. Garanties de la ville. - 19.000.000F au C.C.A.S. pour la réalisation de la Résidence-Foyer Paul Valéry au Val de Croze ;

- 15.000.000F au CRTS pour la reconstruction financière du centre (affaire examinée en n°3) ;

- 320.000F à la Compagnie Mathilde Monnier de Hexe pour l'acquisition de mobilier et de matériel scénographique ;

- 10.000.000F à la SERM pour l'extension du réseau de chaleur d'Antigone vers le Corum.

- 86.513F à la SA HLM Domicile pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées ;

- 17.735.000F à la SA HLM Habitat pour la Construction d'un ensemble de 42 logements collectifs rue de Fontcarrade ;

- 428.281F à la Société d'HLM Languedoc-Logis pour l'acquisition et la réhabilitation de 3 logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées ;

- 140.000F à la Société Restaurant Le Bari pour la création d'un restaurant square Uranus à la Paillade dans des locaux appartenant à l'OPAC.

62. Eau-Assainissement. Appel d'offres ouvert pour la pose d'un

collecteur unitaire Avenue d'assas.

69. Rue du Faubourg du Courreau : dissimulation des réseaux électriques.

70. Résiliation de deux marchés avec l'entreprise E.M.T.E. actuellement en liquidation judiciaire. Marchés négociés avec l'Entreprise GECC. (Travaux Théâtre Jean Vilar).

71. Restructuration et mise en conformité de la cuisine centrale. Modification de prestation. Avenants.

72. Convention entre la Ville et l'Association AIDES pour l'installation d'un distributeur/échangeur de seringues. (votée à la majorité. Abstention Front National).

73. Subvention exceptionnelle à l'Association des parents d'élèves du Conservatoire National de Région pour un échange de jeunes musiciens avec Heidelberg du 8 u 19 août prochain (4.000F).

74. Subvention de 14.280F à l'Association sportive scolaire (U.S.E.P.) qui intervient dans 19 établissements scolaires.

75. Construction de la deuxième tranche de l'école primaire Alain Savary. Marché Namer Thomas / Ferrer Sud.

76. Appel d'offres pour la reconstruction du restaurant scolaire des écoles primaires Carnot-Molière.

77. Tarif de vente des cartes postales éditées par la Bibliothèque Municipale à l'occasion de l'opération «Mai de Rabelais» et de la Comédie du Livre (27-28-29 mai).

78. Appel d'offres pour les travaux de climatisation du Musée Fabre.

79. Acceptation du don de Mme Lacroux (2 toiles de M. Lacroux) et du don de Mme Lacassagne (2 portraits des frères Guiral peints par Courtines), au Musée Fabre.

80. Présentation de l'exposition d'été du Musée Fabre : Dation Vieira Da Silva, l'un des meilleurs représentants de l'art abstrait des années 50. (école de Paris).

81. Révision du contrat du Juriste de la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux.

82. Rémunération du personnel vacataire et de l'accueil et des restaurants scolaires.

83. Modification du tableau des effectifs.

84. Sport. Attribution de subventions.

85. Stade de la Mosson : 35.500 places. Confirmation de la candidature de Montpellier à la Coupe du Monde 1998. Présentation de l'avant-projet sommaire et du plan de financement. Demande de subvention.

86. Coupe du Monde de Football 1994. Convention Ville/Comité Français d'organisation.

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL EN SOUTIEN À L'ACTION DE LA F.N.A.R.S. (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et Réadaptation Sociale)

La pauvreté et l'exclusion augmentent aujourd'hui dans notre société et laissent des personnes et des familles démunies de ressources et d'abri.

Accueillir, héberger, trouver une activité et même un emploi, donner accès aux soins, accompagner la réinsertion sociale, etc., c'est la fonction des C.H.R.S. (Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale).

C'est l'Etat, au titre de l'Aide Sociale apportée aux personnes démunies qui doit assurer le financement des 700 CHRS répartis sur la France. Or, pour 1994, le Budget inscrit dans le projet de loi des finances et voté par les parlementaires, s'élève à 1.927M.F. inférieur de + de 6 % du montant du Budget 1993. Ces crédits ne couvrent que 10 mois de fonctionnement normal.

Après une enquête menée par la F.N.A.R.S., présidée par J.J.

Delarbre, les CHRS sont obligés de prendre des mesures :
- abandon de l'accueil 24h/24h
- réduction des activités d'insertion - etc.

Une action nationale a été engagée par la F.N.A.R.S. et je vous propose de nous associer à cette démarche.

En effet, la Ville de Montpellier et son C.C.A.S. sont confrontés tous les jours au problème de l'accueil et de l'hébergement des plus démunis.

Aujourd'hui, il n'est pas possible de se mobiliser pour l'emploi et contre la délinquance si l'on réduit les moyens d'accueil destinés aux personnes les plus marginalisées.

En conséquence, nous demandons au Conseil Municipal de saisir le Ministère des Affaires Sociales sur cette affaire.

L'accueil au foyer pour sans-abri : «l'Avitarelle»

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CÉLÉBRATION EN 1994, DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE ET LA GLOIRE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE, POUR LE 50ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Il importe que le sceau de l'Histoire ne s'estompe pas sous les marques du temps.

Aussi, en ce 50ème Anniversaire de la Libération de la France, le Conseil Municipal et moi-même tenons à saluer aujourd'hui la 1ère Armée Française qui a participé avec les Américains à l'ensemble de l'opération Anvil (enclume), en août 1944, sur les côtes de Provence.

Cette opération fut exécutée sous les ordres de Maitland WILSON, commandant allié en Méditerranée, par la 7ème Armée américaine, forte de 3 divisions et de 7 divisions françaises, commandées par de LATTRE DE TASSIGNY.

Parties de Naples, Tarente, Oran et Ajaccio sur 1200 navires, ces forces, appuyées par 1500 bombardiers, débarquèrent le 15 août à Saint-Tropez, Sainte-Maxime et au Dramant, précédées par des détachements aéroportés et par les comman-

dos français de l'Armée d'Afrique qui s'emparèrent aussitôt des points forts de la défense côtière. Le 16 août, le gros des divisions s'ébranle vers l'intérieur : les Américains entrent à Draguignan, la 1ère DB pousse sur Aix-en-Provence, tandis que de LATTRE DE TASSIGNY se rabat

avec 2 divisions sur Toulon. Le 18 août, les Allemands entament leur retraite vers les cols des Alpes et par le littoral vers l'Italie. Toulon et Marseille sont libérées le 28 août, tandis que les Américains entrent à Grenoble le 22, à Valence le 23, à Briançon le 26 et à Lyon le 3 septembre.

Alors s'engage une lutte de vitesse dans la vallée du Rhône entre les alliés et les forces allemandes du Sud-Ouest de la France.

Après de durs combats livrés dans la vallée de la Saône, Dijon est libérée par de LATTRE DE TASSIGNY, le 11 septembre. Le 12 septembre, la liaison est établie à Nod, près de

Châtillon, par la 1ère DB française avec la Division Leclerc venant de Normandie, le 15 septembre, la 7ème Armée américaine (Patch) et la 1ère Armée Française, constituées en un 6ème groupe d'armées, passent aux ordres de EISENHOWER et continuent la lutte.

On ne peut rester insensible à l'évocation de ces périodes d'héroïsme et de courage qui ont rassemblé dans une même ardeur et détermination : - les forces françaises libres qui ont répondu à l'Appel du 18 juin,

- l'Armée Française, reconstituée en Afrique, qui s'est couverte de gloire aux côtés des alliés,

- la Résistance qui a su porter des coups sévères à l'ennemi.

Ayons une pensée, pour tous ces soldats des autres nations, pour tous nos frères d'armes d'Afrique et d'Outre-Mer et pour tous ces combattants alliés tombés avec nous, pour nous, tombés pour que nous puissions vivre libres.

CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS

DES PROJETS POUR LA VILLE

Les 63 petits conseillers municipaux élus en novembre dernier, ont bien travaillé. Réunis en commission, ils ont défini leurs projets et s'apprêtent aujourd'hui à en voir l'aboutissement.

LE MERCREDI 15 JUIN, DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DÉCOUVERTE DES MONUMENTS DE LA VILLE, LES CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS SONT INVITÉS À PARTICIPER À UN GRAND JEU DE PISTE, ENTRE 10H ET 15H30.



Autour de Georges Frèche, Yves Larbiou et Christine Lazerges, adjoints au maire, les 63 petits élus des conseils municipaux d'enfants.

Cest au cours du conseil municipal du 13 septembre 93 qu'a été décidée la création de trois conseils municipaux d'enfants inscrits dans les classes de cours moyen 2ème année des écoles situées dans trois quartiers de la ville : Centre-ville, Mas Drevon, Plan des 4 Seigneurs/Jeu de Mail.

Lors des premières assemblées plénières, les enfants ont formé au sein de chaque conseil, deux commissions et chacune a choisi un ou plusieurs projets à réaliser. Voici l'état d'avancement de ces projets :

CENTRE VILLE :

Les enfants de l'Ecole Lamartine, Condorcet, Louis Blanc, et Jeanne d'Arc ont formé deux commissions. Une commission culture, préparant l'exposition : «Montpellier au passé, Montpellier au présent, Montpellier dans le futur» et une commission environnement, qui va réaliser une vidéo ayant pour thème l'environnement urbain. Menée avec la collaboration d'animateurs de l'APIEU, cette vidéo sera présentée dans le hall de la Mairie, du 13 au 17 juin en même temps que l'exposition culture.

- Budget Commission Culture : 15.000F.
- Budget Commission Environnement : 15.000F.



Jean Becqué
10 ans,
Ecole Jeanne d'Arc
Commission Culture

L'objectif de la commission culture est la réalisation d'une exposition de dessins et photos réalisés par les enfants et organisée en trois temps : Montpellier Hier, Montpellier au temps présent, Montpellier dans le futur. Encadrés par deux étudiants des Beaux-Arts, les enfants se sont répartis en trois groupes, pour photographier des documents anciens à la



bibliothèque, visiter les équipements modernes et rencontrer les responsables du Service de l'Aménagement de la Mairie pour évoquer la ville du futur. «J'ai travaillé mon dessin à la peinture et au crayon, en pensant à la ville du futur, comment les gens la verront plus tard. Les cinémas de la Place de la Comédie avaient pris beaucoup plus de place sur le dessin et des immeubles sont devenus des tours qui ressemblent à un genre que j'aime, la science-fiction...» L'exposition sera organisée du 13 au 17 juin dans le Hall de la Mairie.

MAS DREVON :

Les petits conseillers municipaux appartenant aux Ecoles Mas Drevon, Lantissargues, Voltaire 1 et Voltaire 2 ont formé une commission environnement et une commission sports-loisirs. La commission environnement a choisi de planter un arbre de la liberté, le 30 mars, dans le parc de la Maison pour Tous Albert Camus. Il sera inauguré au mois de juin. Une campagne d'affichage mise en place avec l'aide d'un professeur des Beaux-Arts, est également réalisée pour sensibiliser les gens à la propreté dans les jardins publics. La commission sports-loisirs a décidé d'organiser le 4 juin une mini-olympiade qui a réuni tous les élèves des CM2 des écoles faisant partie du Conseil.

- Budget Commission Environnement : 13.000F.
- Budget Commission Sports-Loisirs : 12.000F.

JEU DE MAIL - PLAN DES 4 SEIGNEURS :

Les écoles mobilisées par ce conseil municipal (Jeu de Mail, Vert Bois, Docteur Calmette, Aiguelongue) ont formé une commission sports-loisirs et une commission communication.

Les projets de la commission Sports-loisirs prévoient la création d'une aire de Street ball sur le petit parking situé entre le stade Jeannot Vega et le palais des sports René Bougnol. L'aménagement d'une piste de vélo-cross, à proximité du bois de Montmaur en bordure du parcours sportif, estimé à 50.000F a requis l'avis du bureau municipal qui a donné son accord le 18 mars dernier.

La commission communication réalise une brochure d'accueil distribuée aux nouveaux écoliers par l'intermédiaire des écoles et des maisons pour tous, présentant les activités de sports et de loisirs du quartier. De petites affiches sont aussi prévues pour faire respecter la propreté dans les toilettes de l'école.

- Budget Commission Sports-Loisirs : 50.000F.
- Budget Commission Communication : 10.000F.



Emilie Buso
11 ans,
Ecole Croix d'Argent
Commission Environnement

«J'aime bien la nature et entre le sport-loisirs, j'ai choisi l'environnement. Notre commission avait deux projets : la plantation d'un arbre de la liberté dans le parc Tastavin, près de la maison pour tous Albert Camus et la fabrication d'affiches invitant la population à respecter l'environnement, les places

et les jardins. Un conseiller nous a aidé à réaliser le visuel des affiches, traitées avec un procédé anti-tags. L'arbre de la liberté a déjà été planté. C'est un signe invitant à protéger la nature. On va y mettre une petite pancarte avec le sigle du Conseil Municipal d'enfants. L'arbre est un genre de marronnier tout petit. On veille à son entretien. Lorsque je passe par le jardin, il m'arrive souvent de traverser pour voir s'il est en bonne santé...»



Guillaume Bourlet
11 ans,
Groupe Scolaire
Aiguelongue
Commission Communication

Le projet de la commission est de faire un petit guide de présentation du quartier à l'attention des futurs petits élèves des écoles. Surtout orienté sur une présentation des sports et loisirs, ce guide permettra aux nouveaux venus d'utiliser un document à leur intention. Rédigé et illustré par des

enfants de leur âge où ils trouveront des informations pratiques sur : la patinoire et le hockey, l'équitation, la natation, le base-ball, le bois de Montmaur, le parc Méric ou le zoo de Lunaret. «On a fait un listing des projets et chacun a choisi son thème de travail. Comme je pratique le hockey, j'ai choisi de présenter ce sport en expliquant la motivation, en indiquant les horaires et les renseignements pratiques. Il reste à fabriquer le journal qui sera distribué dans les écoles aux classes de CM1 et CM2.»

11 juin : la fête des sports



Chaque année, la fête des sports organisée par la ville de Montpellier est la vitrine de la vitalité et de la diversité de la vie sportive montpelliéraine. Cette manifestation se déroulera le samedi 11 juin à Antigone et sur le bassin du Lez. Toutes les disciplines seront représentées permettant à chacun de les découvrir, de se renseigner et de s'initier. Parmi les innovations de cette année :

- les clubs 8 quartiers de la ville participeront à un tournoi de street ball;
- Un grand concours de pétanque.



• un concours de tennis de table. La fête des sports c'est aussi une animation permanente par les moniteurs de "place aux sports", et une bonne manière de prendre connaissance du super programme d'été de "place aux sports".



et tout l'été faites du sport !

Aqualud, aviron, aventure sport jeune, basket, bicross, bord de mer, bowling, bozendo, boxe française, canoë-kayak, cyclisme, équitation, escalade, foot, gymnastique, GRS, handball, hockey sur glace, jardin aquatique, squash, pétanque, judo, karting, lutte, mime, moto, modélisme naval, moto, multi-sport dans les quartiers, musculation, natation, voile, planche à voile, vol à voile, volley, patinoire, plongée bouteille, skate-board ..; et bien d'autres sports tout l'été du 06 juillet au 3 septembre à Montpellier grâce à "Place au Sport".

Inscription et renseignements au service des sports de la Ville de Montpellier. Tél : 67 34 72 33

ENTREE LIBRE AU JAM



Trois occasions au mois de juin d'aller applaudir les formations du JAM et de vérifier sur place de la qualité de l'enseignement effectué, avant le déménagement prévu fin 94, vers les chais des Prés d'Arènes :

- **vendredi 10 juin** : Salsa Band et Big Band du Jam en concert (21h - entrée libre).
- **16-17 juin** : Les classes d'ensemble du Jam en concert (21h - entrée libre).
- **21 juin** : Le Big Band dirigé par Alexandre Auge et le groupe vocal «Les Grandes Gueules» (entrée libre). A noter pour la saison 94-95, que la pré-inscription au JAM se fait jusqu'au 30 juin.

Renseignements : 67.22.50.10

27-29 JUIN THEATRE DU PESE-NERFS «LE MOINE»



Adaptée du célèbre roman gothique de M.G. Lewis, «Le Moine», pièce musicale en cinq épisodes, est la première réalisation du Théâtre du Pèse-Nerfs, créé en 1993 à Montpellier par un jeune auteur dramatique, Pierre Murcia, et un jeune compositeur, Philippe Fabre

Rubio, ainsi que plusieurs comédiens. A découvrir au Théâtre de la Gerbe, 19, rue Chaptal, les 27 et 29 juin à 21h. Pendant toute la durée des représentations, une exposition de dessins de Kaoui sera organisée dans le hall du théâtre.

Renseignements : 67.92.56.63

MONTPELLIER ROCK : LA COMPIL'



La quatrième édition de cette opération financée par la Ville de Montpellier va permettre à quatre groupes sélectionnés (parmi 75 candidats) d'enregistrer deux titres sur une compilation, distribuée gratuitement à 6000 exemplaires, ainsi que 1000 mini CD par groupes. La pochette de cette quatrième compilation sera réalisée d'après une oeuvre d'Hervé Di Rosa.

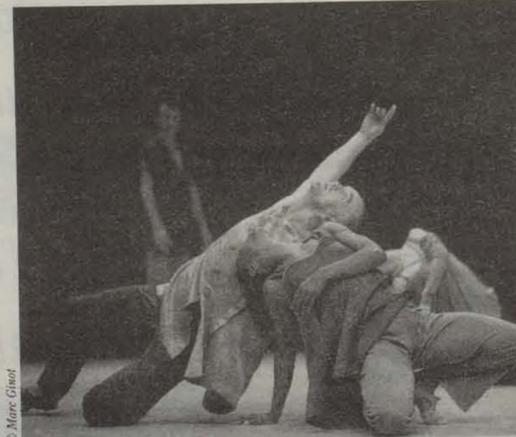
Les lauréats à découvrir : «Les Faunes», «Shai no Shaï», «Duck of Da Day», «Design».

Renseignements : Salle Victoire 2
Tél : 67.47.91.00

27-28 JUIN OPERA COMEDIE JACKIE TAFFANEL EN «HORS CHAMP»

C'est au Festival de l'Académie des Arts de Berlin, les 17, 18 et 19 mai 94 que la Compagnie Jackie Taffanel a présenté en avant première sa création «Hors Champ» coproduite par le Festival Montpellier Danse 94. La composition musicale de Thierry Lancino, interprétée en «live» par le Trio à Cordes de Paris sera représentée les 27 et 28 juin à l'Opéra Comédie. Privilégiant depuis 1983, le travail de création et de sensibilisation du public (ateliers, classes artistiques, répétitions ouvertes, conférences...) la Compagnie Taffanel travaille actuellement sur le projet de film d'un réalisateur berlinois, Lutz Gregor : «Derrière l'Oeil».

Compagnie Jackie Taffanel
Tél : 67.41.26.19



22 JUIN - 8 JUILLET MONTPELLIER DANSE

ENTREZ TOUS DANS LA DANSE

Nouveaux tarifs, spectacles gratuits, animation permanente. Montpellier Danse 94 invite le grand public, la population, à se retrouver, rassemblés le plus nombreux possible autour des créateurs, monstres sacrés et jeunes espoirs, pour redéfinir le sens d'un vrai festival : la rencontre !



LE PROGRAMME

De Maurice Béjart à la Compagnie de Danse Contemporaine de Canton, de la Batsheva Company aux créateurs montpelliérains : 50 représentations sur Montpellier e, le District. Retrouvez le détail des prix, des lieux, des horaires dans la brochure éditée par le Festival (distribution Hall Opéra-Comédie, Office du Tourisme, Hall Mairie, Corum, etc.) ou le supplément Midi-Libre du 10 juin.

Pour vos réservations : 67.60.91.91

LES NOUVEAUX TARIFS

-40 % cette année sur les pleins tarifs individuels, tarif unique très bas... Pour les plus mordus, une formule abonnement (350F) avec six spectacles, dont le premier programme du Béjart Ballet Lausanne.

LA FETE

Avec le spectacle d'ouverture les 22 et 23 juin à 21h au Corum par la Batsheva Dance Company. La participation du public au spectacle est de rigueur. Un programme captivant, d'une énergie et d'une originalité éblouissantes.

LES GRATUITS

9 programmes offerts au public dans le cadre de la Comédie de la Danse, dès 18h30.

Lundi 27 juin : Junior Ensemble Batsheva Dance Company (avec lacher de ballons pour l'inauguration).
Mardi 28 juin : MCR (entre danse Jazz et break Dance) et Yvann Alexandre (chorégraphe montpelliérain).

Mercredi 29 juin : Compagnie de Danse Contemporaine de Canton.
Jeudi 30 juin : Patrice Barthes (chorégraphe montpelliérain) et Mathilde Monnier (chorégraphe, directrice du Centre Chorégraphique National de Montpellier).

Vendredi 1er juillet : Jammal Larbil danseur contemporain, interprète de D. Bagouet et J. Gallotta...
Lundi 4 juillet : Compagnie de Danse Contemporaine de Canton.

Mardi 5 juillet : Boyaba (danse et musique traditionnelles en pays gourmantché).
Mercredi 6 juillet : Jackie Taffanel (chorégraphe montpelliérain).

Jeudi 7 juillet : Béjart Ballet Lausanne («l'Art du pas de deux», un spectacle spécial pour la Comédie de la Danse).

MICHELE ETTORI

Chorégraphe montpelliéraine, elle vous donne «Rendez-vous au Jardin» devant le Musée Fabre. Du 24 juin au 8 juillet pour un feuilleton dansé en sept épisodes. A 19h30. Entrée gratuite.

TANGO POUR TOUS

Avant le grand Bal Tango du 8 juillet (23h - Corum - entrée libre), Michèle Rust vous apprend à danser le tango. Du 27 juin au 1er juillet et du 4 au 8 juillet, tous les jours à 19h30, dansez librement, Place du Marché aux Fleurs. Pour poursuivre la passion tango, du 22 juin au 10 septembre, l'Espace Photo Angle au Corum, organise une grande exposition autour du tango. Entrée gratuite : mardi au samedi, de 13h à 19h. Renseignements : 67.60.83.60

LES MCR FONT LE «BREAK»

Programmée au Festival Montpellier Danse 94, sélectionnée pour la Biennale des Jeunes Créateurs, présente au Carrefour de l'Enfance, la MCR Danse Compagnie a une actualité incontournable.

Ils définissent leur style comme assez éclectique. Ce qu'ils aiment, c'est «suier en scène» sur des rythmes «break-dance» enrichis de techniques empruntées au modern-jazz, la gymnastique... L'aventure des MCR, entamée en 1988 autour d'une bande de copains ayant traversé l'enfance et l'adolescence au coeur de la cité Phobos, s'est enrichie au fil des rencontres et du travail. Avec un groupe de «breakers» lyonnais «Les Tractions Avant», ils font leur première création en 1991. Puis c'est l'immersion dans le monde profes-

sionnel de la danse américaine, avec Doug Elkins, et la rencontre avec le Festival de Danse où ils présentent cette année une création. «Notre passé n'est qu'une histoire de présent», chorégraphie pour 8 danseurs (6 garçons et 2 filles) se présente donc un peu comme le compte rendu de l'histoire artistique des MCR, une célébration de leurs fiançailles entre la break dance et le modern-jazz. «Notre objectif est de s'ouvrir à tous les styles de danses, avoir des horizons plus larges possibles». Parallèlement à leur travail de création, l'association «Montpellier côté

rythme» développe aussi un travail pédagogique en direction des jeunes danseurs de Montpellier et la région. Une expérience de fraternité et de partage où le goût du travail se mêle au plaisir de la fête. Leur sélection à la Biennale des Jeunes Créateurs répond ainsi parfaitement aux objectifs qu'ils se sont fixés : «Sortir des murs, rencontrer d'autres jeunes, discuter, partager des opinions, plaire au public le plus large possible, faire reconnaître notre travail, et donner à la «break-dance» la place qu'elle mérite...»

10 JUIN - 3 JUILLET

LES JEUNES CREATEURS AU CARRE STE-ANNE



Autour d'André Lévy et Henri Talvat, adjoints au maire, Dominique Thévenot, directeur du Carré Ste-Anne et la sélection des créateurs réunis à l'Antirouille

La Biennale des jeunes créateurs d'Europe de la Méditerranée, se tient tous les deux ans dans une ville du bassin méditerranéen. Elle a pour ambition de soutenir la diffusion de la jeune création méditerranéenne. Des artistes de moins de trente ans sont sélectionnés dans chaque ville par un jury de professionnels ; leur travail doit être original et novateur. La Biennale leur permet de nouer des contacts avec les milieux professionnels et d'être confrontés à des créateurs d'autres horizons et d'autres disciplines. Il n'y a ni concours, ni palmarès. En préambule de la Biennale organisée à Lisbonne, du 15 au 24 novembre prochains, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Montpellier et le Carré Sainte-Anne organisent une exposition de la sélection montpelliéraine (du 10

juin au 3 juillet). Un spectacle gratuit est prévu le jour de l'inauguration, sur la Place Sainte-Anne à 19h00 avec le groupe Rock Pit'8 et les MCR.

LA SELECTION

- Architecture : Brice Lebouvier et Gilles Léonardon
- Arts plastiques, peinture : Sylvain Fornaro, Nathalie Dubois
- Arts plastiques, sculpture : Laurent Gardien
- Bande dessinée, illustration : Manuel Rubio
- Bijoux : Françoise Keen
- Danse : MCR
- Design artisanal : Christian Hubert-Delisle et Jean-François Raynal
- Littérature : Yamina Arnas
- Musique Rock : Pit'8 Duo Rock
- Photographie : Vincent Fournier

FLASHBACK



Des milliers de montpelliérains se sont retrouvés sur la Place de la Comédie le 15 mai pour accueillir les joueurs de Montpellier-Hérault à leur retour du Parc des Princes. Malgré la déception due à la défaite, une certitude demeure: l'équipe de Montpellier a fait une saison formidable et a un grand avenir devant elle.



Autour de Georges Frêche, Louis Nicollin, et Gérard Gili, les joueurs, émus par l'accueil enthousiaste des supporters montpelliérains.



Marie-Claire Mendes-France, épouse de l'ancien président du Conseil décédé en 1982 inauguré le 21 mai, au côté de Georges Frêche, et André Vezinhet l'avenue Pierre Mendes-France, et le dénivelé du Zénith. François Delacroix, directeur de Cabinet de Georges Frêche, qui fut un proche collaborateur de Pierre Mendes-France, a tenu à rendre hommage «aux valeurs de courage, de rigueur et de respect» qui caractérisaient Pierre Mendes-France.



Plus de 130 représentants de toutes les nationalités étaient présents pour la 11^{ème} Fête des Continents organisée par Radio Maguelone. Une fête pleine de couleur, de musique, et placée sous le signe de la convivialité et de la connaissance réciproque.

Albert Zafy, Président de la République Malgache, en voyage en France avec son épouse a retrouvé le 18 mai à Montpellier, les lieux de sa jeunesse et de ses études. Il fut lycéen à Joffre et étudiant à la Faculté de Médecine.



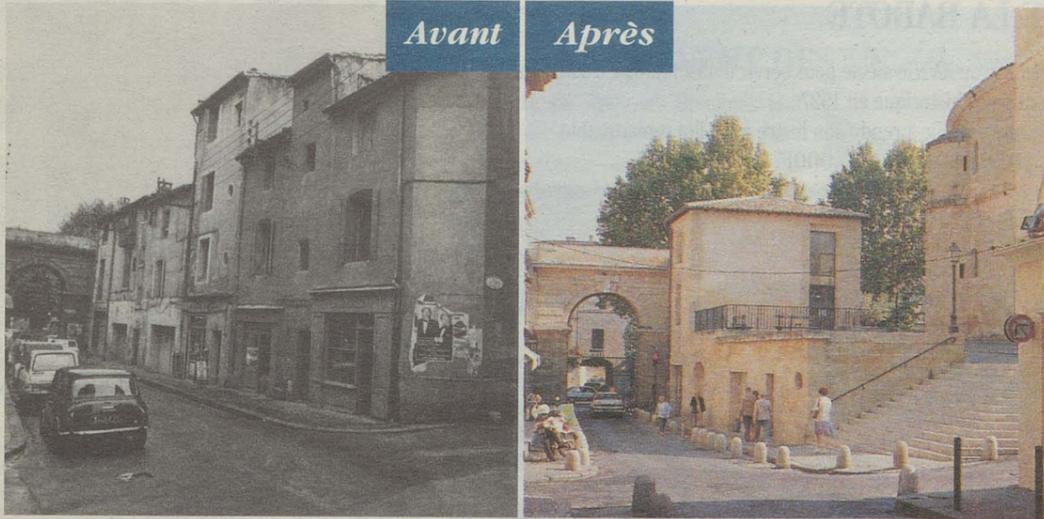
Les écoliers du cours moyen 1^{ère} année de l'école Estanove (classe de Mme Lauze) ont passé l'après-midi du 24 mai avec les retraités du club Paul Valéry. Une rencontre riche d'enseignement et d'amitié pour les uns et les autres.



Cérémonies du 8 mai, Place de la Comédie et sur l'Esplanade.

Philippe Jouin propose depuis le 1^{er} avril sur la Place Royale du Peyrou des promenades en sulkys, ces petits chevaux de bois à pédales en vogue il y a une quarantaine d'années. Cette attraction destinée aux enfants de 4 à 10 ans est ouverte les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés, de 14h à 21h l'été, et de 14h à 17h l'hiver.





10
ANS

DE REHABILITATION DANS L'ECUSSON

INAUGURATION
LE 20 JUIN

Circuit découverte du patrimoine

Une exposition est organisée pendant tout l'été dans l'Ecusson.

Sur chaque site restauré un panneau apportera des informations sur l'intérêt historique du monument, la nature et le coût des travaux effectués.

D'autre part, le 9 juillet, un jeu de piste géant est ouvert à toute la population, avec pour les gagnants, de nombreux prix dont des voyages. renseignements et inscriptions : Espace Montpellier Jeunesse : (67 92 30 50) Office du tourisme : (67 58 67 58) et accueil Mairie de Montpellier.

Le centre historique a aujourd'hui complètement changé de visage. Grâce au programme de sauvegarde du patrimoine qui se poursuit d'année en année, et aux efforts conjugués de la Ville et des propriétaires privés, celui-ci retrouve tout son éclat pour le bonheur des habitants riverains, promeneurs et touristes qui profitent d'un environnement embelli et agréable. La restauration du patrimoine représente aussi un sérieux coup de pouce pour l'économie. Une ville plus propre, plus belle est plus attractive. Il est plus agréable d'y flâner et le promeneur, montpelliérain ou de passage, est toujours un acheteur potentiel. Le commerce y trouve son compte. Autre conséquence économique: le travail généré pour les entreprises et les artisans locaux. Dans cet esprit nous avons repoussé le délai d'obligation de ravalement des façades, afin de faire profiter de ces chantiers, en priorité, les artisans de Montpellier.

Georges FRECHE,
Maire de Montpellier

EDIFICES CULTUELS ET CULTURELS

1. Notre-Dame des Tables
 2. Musée Fabre / Collège des jésuites
 3. Crypte Notre-Dame des Tables
 - 3a. Place Jean Jaurès
 4. Couvent des Ursulines
 5. Eglise de la Visitation
 - 5a. Porte de la Blanquerie
 6. Carré Sainte-Anne
 - 6a. Place Sainte-Anne
 7. Eglise Saint-Roch
 8. Le Mikvé
 9. Pavillon Populaire
 10. Centre Rabelais
- ### HÔTELS PARTICULIERS
11. Hôtel Armand
 - 11a. Plan de l'Université
 12. Hotel de Varennes
 13. Hôtel Bachy du Cayla
 14. Hôtel Richer de Belleval
 - 14a. Place de la Canourgue
 15. Hôtel d'Assas
 16. Hôtel des Trésoriers de France ou de Lunaret

PLACES ET JARDINS

17. Place de la Comédie
- 17a. Opéra
18. Place Saint-Côme
19. Place du Marché aux Fleurs
20. Plan de la Chapelle Neuve
21. Esplanade
22. Square Planchon
- 22a. Gare
23. Place Royale du Peyrou
24. Arc de Triomphe
25. Fontaine et Place Chabanneau
26. Place Saint-Ravy

DIVERS

27. Tour de la Babote
28. Tour de Pins + Jardin
29. Rue Glaize
30. Verrerie Basse



Montpellier est particulièrement riche en lieux chargés d'histoire et en monuments de grande valeur architecturale. Nous sommes à juste titre fiers de ce patrimoine, et très attachés à sa conservation. Une importante campagne de restauration des églises, monuments, parcs, fontaines et immeubles séculaires a été entreprise. Aujourd'hui, le résultat est là: plus de 67 sites et monuments ont retrouvé la splendeur du passé et participent par leur beauté, leur richesse et leur diversité à la qualité de la vie montpelliéraine.

Jean-Claude BIAU,
Adjoint au Maire
Délégué au Patrimoine

**2 LE MUSEE FABRE
LA BIBLIOTHEQUE
LA MEDIATHEQUE**

Le musée a été construit en 1826 à partir de l'ancien hôtel de Massilian, pour abriter la collection du baron F.X. Fabre, peintre. L'annexe du musée est située dans l'Hôtel Sabatier d'Espéran, construit en 1863. La bibliothèque et la médiathèque sont installées dans l'ancien collège des Jésuites daté de 1630.
Coût des travaux :
1988 à 1991 : 3.130.000F.



© DRAC

6 EGLISE STE-ANNE

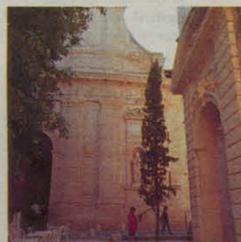
Construite de 1866 à 1869 sur les plans de Jules Cassan, architecte de la Ville, sur souscription nationale, elle a remplacé une ancienne église du XIIIe siècle, restaurée au XVIIe, qui menaçait ruine, et plusieurs îlots d'habitations. Aujourd'hui, désaffectée, après d'importants travaux de consolidation elle est utilisée comme lieu d'exposition, le « Carré Sainte-Anne ».
Coût total des travaux :
de 1988 à 1991 : 3.540.000F.



© Girard

**1 EGLISE NOTRE
DAME DES TABLES**

Ancienne chapelle du Collège des Jésuites construite par Jean Giral, architecte, en 1748. Devenue église paroissiale, elle a repris le vocable de l'ancienne église romane, Notre Dame des Tables, aujourd'hui disparue. Dans le tambour d'entrée un « ciel » peut-être dû à Jacques Giral, peintre du roi, frère de l'architecte, a été redécouvert et restauré en 1992.
Coût des travaux :
1984 à 1993 : 3.502.000F.



© Girard

27 TOUR DE LA BABOTE

C'est l'une des tours de l'enceinte du XIIIe siècle. Surélevée au XVIIIe siècle pour servir d'observatoire d'astronomie, elle est classée monument historique en 1927. La réhabilitation de la tour et la création d'un espace public a rendu son lustre à cet îlot remarquable.
Coût des travaux : 1978-1991 : 5.800.000F.



Avant Après

© Girard

9 LE PAVILLON DU MUSEE FABRE

Construit en 1889 pour servir de siège à l'Association Générale des Etudiants de Montpellier, il servira à partir de 1904, sous le vocable de Pavillon Populaire, de lieu de réunions publiques. Il a été réaménagé en 1991-1992 par l'architecte François Pin, en galerie d'exposition.
Coût total des travaux : 1992 : 9.800.000F.



Avant

Après

**13 HOTEL
BASCHY DU CAYLA**

Comme l'Hôtel de Varennes, il a été acquis pour le percement de la rue Foch. Il a été construit à partir de 1755 par le maître-maçon Pierre Fraise pour le Comte du Cayla, sur la base de plusieurs maisons médiévales. Sa salle à manger conserve un beau décor de gypserie. Il abrite une halte garderie et diverses associations.
1 rue embouque d'Or.
Coût total des travaux :
1984 à 1992 : 852.000F.

**12 HOTEL
DE VARENNES**

Cet ancien hôtel, demeure de négociants médiévaux, réaménagé au XVIIIe siècle, est devenu propriété de la Ville lors des opérations d'expropriation pour le percement de la rue Foch, opération d'urbanisme de la fin du XIXe siècle, arrêtée à la rue de l'Aiguillerie. Les salles gothiques du rez-de-chaussée sont utilisées en salles de réunion. En étage se trouve le Musée du Vieux Montpellier.
2 place Pétrarque.
Coût total des travaux :
1984 à 1992 : 1.175.000F.

**3a PLACE
JEAN JAURES**

Sur l'ancien emplacement de l'église Notre Dame des Tables, détruite en 1790, les « Halles aux Colonnes » étaient bâties par Donnat, architecte. Ces halles sont détruites à leur tour en 1911 pour laisser la place à l'actuelle Place Jean Jaurès. En 1993, un concours a défini un nouvel aménagement pour la place, sur les plans d'A. Marguerit, paysagiste.
Coût total : 8.500.000F.



7 EGLISE SAINT-ROCH

Comme l'église Sainte-Anne, elle a été réalisée par l'architecte de la Ville Jules Cassan, de 1861 à 1867 sur souscription nationale. Elle eut moins de chance que sa voisine car, par manque d'argent, seule la nef fut construite, sur les plans d'origine. Elle a remplacé l'église Saint-Paul du XVe siècle, restaurée au XVIIe et divers immeubles dont une partie du Couvent des Trinitaires.
Coût total des travaux :
1986 à 1992 Restauration : 2.385.000F.
1994 Aménagement abords : 5.160.000F.

**11a PLAN DE
L'UNIVERSITE**

La plus récente des places du centre historique (1920). Elle a été réaménagée en 1989 en accompagnement de la réhabilitation de l'Hôtel Armand, sur les plans d'Alain Gensac, architecte communal. En son centre a été conservée la statue du « Paradis Perdu » du sculpteur Jacques Dieudonné, (1882).
Coût de l'aménagement avec la fontaine : 581.800F.



© Girard

**30 RESORPTION
D'HABITAT
INSALUBRE (R.H.I.)
VERRERIE BASSE**

C'est une opération pour supprimer l'habitat insalubre, aérer un tissu urbain en très mauvais état et densifié à l'extrême. Le programme comprend : la réhabilitation de 14 logements, la construction de 39 logements neufs, des locaux commerciaux, l'aménagement d'espaces publics.
Coût de l'opération : 1986-1994
Aménagement 4.900.000F.
Construction 17.000.000F.
Jardins et rues 1.400.000F.
Total : 23.300.000F



© Girard

6 PLACE SAINTE-ANNE

Les abords de l'église Sainte-Anne ont été requalifiés sur les dessins de Bernard Voichet et Alain Gensac, architectes, en 1992. Une fontaine en champignon de mousse orne le centre de la Place du Petit Scel, une des plus anciennes places de la ville.
Coût de l'aménagement : 1992 : 5.000.000F.



Avant Après

4 COUVENT DES URSULINES

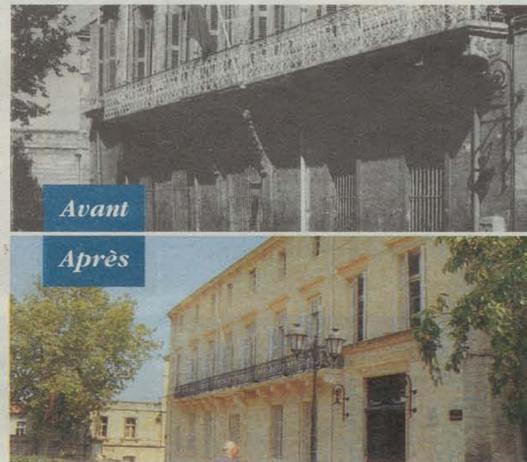
Avant Après

A partir de 1642, les Ursulines font construire un couvent par Jean Bonnassier, architecte. A la Révolution, le couvent est transformé en prison pour femmes avec réaménagement et agrandissement par Charles Abric, architecte, sur les plans de l'ingénieur Roussel, de 1805 à 1850. Acquis par la Ville (1986-1989) pour la création d'un complexe culturel.
Coût total des travaux :
1988 à 1991 : 9.445.000F.



**14 HOTEL RICHER
DE BELLEVAL**

Situé sur l'emplacement du Palais de Guilhem VI, seigneur de Montpellier, il a été réaménagé à partir de plusieurs maisons médiévales à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe par Charles de Boulhaco et sa petite fille Elisabeth Richer de Belleval. Il devint Hôtel de Ville de 1814 à 1971. Il est actuellement occupé par le Tribunal d'Instance et le Conseil des Prud'hommes.
Coût des travaux en 1991 :
Ravalement de la façade : 990.000F.
Illumination : 65.000F.
Total : 1.055.000F.



Avant

Après



© Girard

11 HOTEL ARMAND

Hôtel réalisé pour lui-même, vers 1670, par Antoine Armand, maître maçon-architecte montpelliérain. Après acquisition en 1983, il a été transformé en résidence locative (16 logements). Le buffet de rocailles du XVIIIe siècle, situé dans le jardin, a été restauré en 1991.
20 rue de Candolle.
Coût total des travaux :
1980 à 1991 : 2.000.000F.

10 LE CENTRE RABELAIS

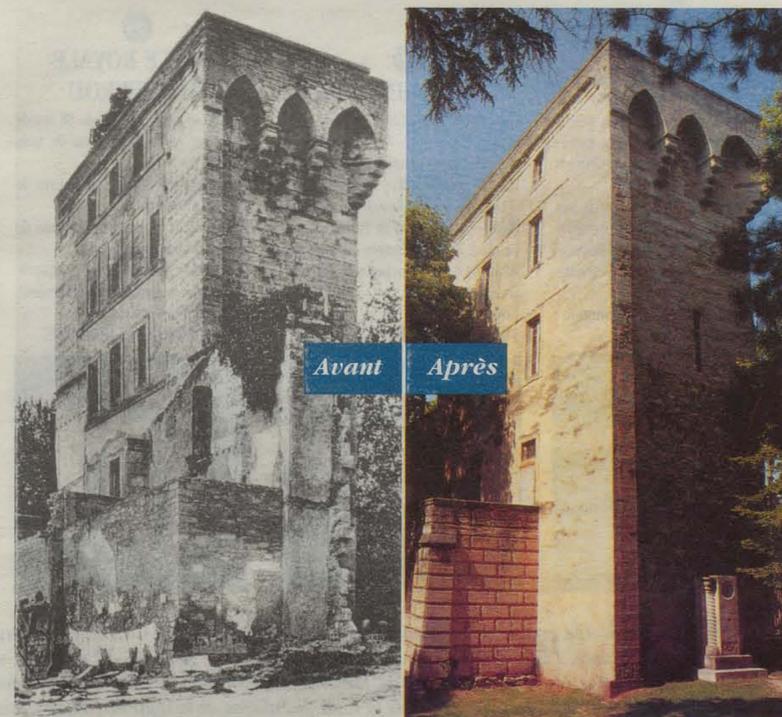
Ancien cinéma Pathé (dont le coq emblématique figure au fronton) il a été racheté par la Ville et réaménagé en 1984 en salle de projection. Il accueille les nombreux festivals cinématographiques se tenant à Montpellier.
Coût total des travaux :
1989 : 7.500.000F.



© Girard

28 TOUR DES PINS

La Tour des Pins est le dernier témoin, avec la Babote, des 25 tours de la « Commune Clôture » qui protégeait l'Écusson au XIIIe siècle. Restaurée à maintes reprises, elle abrite les archives municipales depuis 1886. La Ville a créé un square dont le projet remonte à 1861.
Boulevard Henri IV
Coût de l'aménagement : 1993 et 1994 : 700.000F.
Programmés (éclairage, plantations) 350.000F. Total : 1.050.000F.



Avant

Après

**5 CHAPELLE
DE LA VISITATION**

Autre implantation du XVIIIe siècle, le Couvent des Visitandines a été réalisé par Jean Bonnassier, architecte, à partir de 1650. Les bâtiments conventuels abritent la Faculté de Droit, la Ville étant propriétaire de la chapelle dont toiture (1978) et façades (1991) ont été restaurées.
Coût total des travaux :
1972 Toiture : 500.000F.
1991 et 1992 Ravalement façades : 656.000F.



© Girard

17 PLACE DE LA COMEDIE

Lors de la construction du premier théâtre en 1755, le déplacement d'une porte de ville, donna naissance à la Place de la Comédie.

1986 après la mise en souterrain de la RN 113, A. Marguerit et G. Vexlard, paysagistes ont aménagé la place pour les piétons, sur la base d'un grand carroyage qui lui donne son unité.

Coût total des travaux :

Tunnel en 1984 : 81.000.000F.

Place en 1985/86 : 37.000.000F.

Total : 118.000.000F.



© O'Sugrène

15 HOTEL D'ASSAS

Demeure façonnée par une famille aristocratique au XIXe siècle, dans un cadre soigné, conçu pour les réceptions dans un parc au caractère intime et secret. Acquis par la Ville en 1984, son jardin, à la belle fontaine, a été ouvert au public en 1989 après aménagement et restauration.

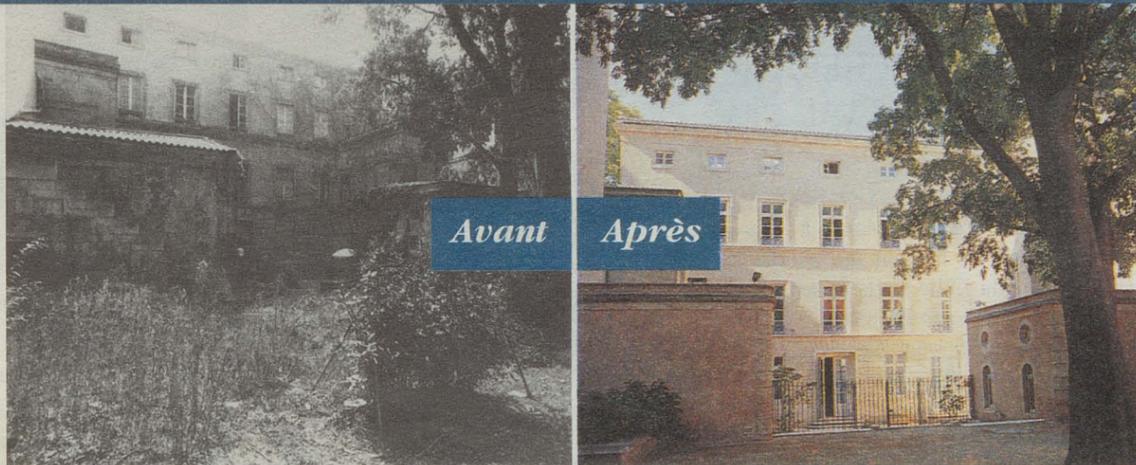
6 rue de la Vieille Aiguillerie

Coût des travaux :

Aménagement

intérieur 1992 : 2.130.000F

Jardin 1989 : 300.000F.



© Girard

21 ESPLANADE ET CHAMP DE MARS

L'esplanade a été établie sur les glacis de la citadelle par l'ingénieur Senes (1723).

Les allées de platanes datent de 1847, les bassins octogonaux de 1729, démolis en 1896, sont restitués en 1988.

Sur le Champ de Mars, le paysagiste E. André, dessine en 1898 ce jardin à l'anglaise.

Le kiosque Bosc, réalisé en 1925, par M. Bernard, est le premier ouvrage en béton-armé de Montpellier.

Coût des travaux 1988-1993 :

Total 6.250.000F



© Girard

20 PLAN DE LA CHAPELLE NEUVE

A l'emplacement d'une chapelle détruite par les protestants en 1562, fut établie cette place qui comporta pendant longtemps un mât avec un bonnet phrygien.

Elle a été réaménagée en 1982 sur les plans de Bernard Voinchet, architecte.

Coût des travaux :

1982 : 450.000F.



© Girard

19 PLACE DU MARCHE AUX FLEURS

Le Couvent des Capucins détruit en 1883, sera remplacé par une halle métallique de Goutes, qui sera détruite par un incendie 15 ans plus tard et remplacée par un marché aux fleurs et aux primeurs en 1900.

En 1983 après la réalisation d'un parking souterrain, la place est dessinée par Voinchet et Gensac, architectes ; la fontaine en bronze est de Clemente-Ochoa, catalan.

Coût des travaux et de la fontaine :

1984 : 2.100.000F.



© Girard

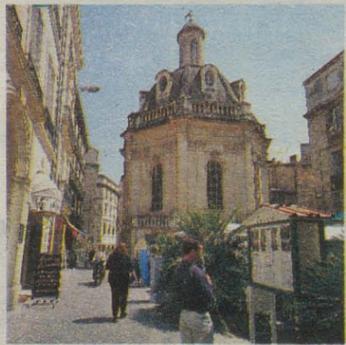
18 PLACE SAINT COME

L'architecte Jean Giral signe ici une des oeuvres maîtresses de sa brillante carrière. La magnifique coupole de l'ancien amphithéâtre d'anatomie est construite à l'imitation de l'amphithéâtre Saint Cosme de Paris.

La place est réaménagée en 1982 sur les plans de B. Voinchet et A. Gensac, architectes.

Coût des travaux :

1982 : 640.000F.



© Girard

23 PLACE ROYALE DU PEYROU

Le Peyrou est le résultat de 88 ans de gestation, et la conjonction de trois oeuvres :

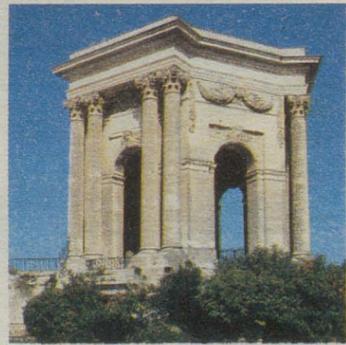
1692 : la porte du Peyrou, oeuvre de Daviler, architecte.

1689-1777 : la promenade, oeuvre de Giral et Donnat, architectes.

1753-1764 : l'aqueduc de la source St-Clément, oeuvre de Pitot, ingénieur.

Coût total des travaux :

1977 à 1993 : 12.426.163F.



© Girard

17 OPERA-COMEDIE

Élevé de 1884 à 1888 sur l'emplacement de l'ancienne salle de spectacles du XVIIIe siècle par Jules Cassien-Bernard, architecte, élève de Charles Garnier, c'est une des plus belles salles françaises de cette époque. Des travaux de restauration y sont affectés en permanence dont les derniers ont concerné le ravalement des façades en 1991.

Coût total des travaux :

1989 à 1992 : 4.900.000F.



22 SQUARE PLANCHON

Dessiné en 1858 par les frères Buhler, célèbres paysagistes, c'est un témoin historique de l'art du paysage au XIXe siècle.

Au centre du square en 1894 les vignerons firent ériger la statue de Jules-Emile Planchon, qui a permis par ses travaux sur le phylloxéra, la reconstitution du vignoble français.

Coût des travaux 1992-1993 :

Total 2.000.000F.



© Girard

14 PLACE DE LA CANOURGUE

C'est certainement la Place du centre historique qui a connu le plus d'aménagements différents. Son dernier, en 1992, sur les dessins de Bernard Voinchet, architecte, est sur un modèle classicisant, plates-bandes bordées de buis, massifs de rosiers anciens, allées de pavés anciens, plantation de micocouliers en complément des très beaux arbres existants.

La fontaine des Licornes et la Croix des Pénitents Blancs ont été restaurés à cette occasion.

Aménagement de la Place en 1992.

Coût total : 2.135.000F.

Et encore: l'église Sainte-Eulalie, le couvent de la Miséricorde, le couvent des Soeurs Grises, église Sainte Croix de Celleneuve, le couvent de l'Immaculée Conception, l'hôtel Sabatier d'Espéran, l'hôtel des Trésoriers de France, l'Hôtel d'Aurès; les domaines Bonnier de la Mosson, la Paillade, Guirlande, Tastavin, Grammont, Meric, Bel Juel; parcs Sainte Odile, Edith Piaf, Pastourelles, Croix d'Argent, Lunaret; fontaines des Licornes, des Etats du Languedoc, des Trois Grâces; monuments aux Martyrs de la Résistance, aux morts, à Jean Jaurès; Octrois du Pont Juvénal, de la route de Palavas, de la route de Nîmes; Croix du Peyrou, du cimetière Saint-Lazare, de la place Jean Jaurès, de l'Observatoire, de la Pierre Rouge, des Pénitents Blancs, de Boutonnet; le Moulin de l'Evêque; l'Oratoire de Saint-Roch...